



Rapport annuel 2014

01 B.P. 1878 Abidjan 01/Côte d'Ivoire
Avenue Joseph ANOMA
WWW.CREPMF.ORG

Téléphone : (225) 20 21 57 42
Télécopie : (225) 20 33 23 04
SG@CREPMF.ORG

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES	5
LISTE DES ANNEXES	5
FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2014.....	6
ORGANISATION ET COMPOSITION DU CONSEIL REGIONAL	7
I. CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER.....	10
1.1 Evolution de l'environnement économique mondial et sous-régional	10
1.2 Evolution des marchés financiers internationaux.....	12
1.3 Evolution des marchés financiers africains	12
II. PRESENTATION GENERALE DU CREPMF ET DE SES ACTIVITES	12
2.1 Missions et Pouvoirs du CREPMF	12
2.2 Gouvernance au 31 décembre 2014	13
Réunions des organes délibérants.....	14
2.3 Activités de régulation du Conseil Régional	15
2.3.1 Approbation des Commissaires aux Comptes	15
2.3.2 Délivrance de cartes professionnelles	15
2.3.3 Agrément des intervenants	16
2.4 Contrôle des acteurs du marché	19
2.4.1 Contrôle des Structures Centrales (BRVM et DC/BR)	19
2.4.2 Contrôle des intervenants commerciaux	21
2.4.3 Surveillance des Garants sur le marché financier	22
2.4.4 Suivi des Agences de Notation	23
2.4.5 Surveillance du marché	24
2.4.6 Contrôle des avoirs-titres et espèces des clients	24
2.4.7 Traitement des plaintes et réalisation des enquêtes	25
2.4.8 Sanctions	25
2.5 Contrôle et suivi des émetteurs	26
2.5.1 Suivi de la diffusion des informations périodiques	26
2.5.2 Suivi des franchissements de seuil	27
2.5.3 Informations occasionnelles	27
2.6 Activités du marché	28

2.6.1 Marché primaire	28
2.6.2 Marché secondaire	32
2.7 Développement et promotion du marché financier régional	37
2.7.1 Actions relatives au financement des économies	37
2.7.2 Plan Stratégique 2014-2021 du marché financier régional.....	38
2.7.3 Promotion du Marché Financier	39
2.8 Relations internationales et partenariats	39
2.8.1. Coopération internationale.....	39
2.8.2. Coopération régionale	39
2.8.3. Participations aux rencontres sous-régionales.....	41
III. SITUATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU CONSEIL REGIONAL	
.....	41
3.1 Situation Administrative	41
3.2 Situation Financière	43
3.2.1 Comptes de bilan.....	43
3.2.2 Compte de résultat.....	45
3.2.3 Contrôle de la Cour des Comptes	46
ANNEXES	47
Annexe 1 : Organisation du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers	48
Annexe 2 : Organigramme fonctionnel du Secrétariat Général du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers au 31 décembre 2014	49
Annexe 3: Missions d'inspection réalisées en 2014	50
Annexe 4 : Bilan au 31 décembre 2014 du CREPMF	51
Annexe 5 : Compte de Résultats au 31 décembre 2014 du CREPMF	52
Annexe 6 : Tableau d'évolution du nombre d'acteurs entre 2010 et 2014.....	53

LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AA	: Apporteur d’Affaires
ACDI	: Agence Canadienne de Développement International
AFD	: Agence Française de Développement
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BM	: Banque Mondiale
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
BRVM	: Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BTCC	: Banques Teneurs de Comptes et Conservateurs
CIMA	: Conférence Interafricaine des Marchés d’Assurances
COSUMAF	: Commission de Surveillance du Marché Financier de l’Afrique Centrale
CREPMF	: Conseil Régional de l’Epargne Publique et des Marchés Financiers
DC/BR	: Dépositaire Central / Banque de Règlement
ETI	: Ecobank Transnational Incorporated
FANAF	: Fédération des Sociétés d’Assurances de Droit National Africaines
FCP	: Fonds Commun de Placement
FMI	: Fonds Monétaire International
IFREFI	: Institut Francophone de la Régulation Financière
OICV	: Organisation Internationale des Commissions de Valeurs
OPCVM	: Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PIB	: Produit Intérieur Brut
OPR	: Offre Publique de Retrait
SGI	: Société de Gestion et d’Intermédiation
SOAGA	: Société Ouest Africaine de Gestion d’Actifs
SICAV	: Société d’Investissement à Capital Variable
PDMFR	: Projet de Développement du Marché Financier Régional
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX

TABEAU 1 : REUNIONS DES ORGANES DELIBERANTS.....	14
TABEAU 2 : SITUATION GLOBALE D'APPROBATION DES CAC PAR CATEGORIE D'ACTEURS.....	15
TABEAU 3 : CARTES PROFESSIONNELLES DELIVREES PAR LE CONSEIL REGIONAL EN 2014	15
TABEAU 4 : OPC AGREES EN 2014.....	17
TABEAU 5 : CHIFFRES-CLES DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA BRVM (EN MILLIONS DE FCFA)	20
TABEAU 6: CHIFFRES-CLES DE LA SITUATION FINANCIERE DU DC/BR (EN MILLIONS DE FCFA)	20
TABEAU 7: EMISSIONS SUR LE MARCHE PRIMAIRE DE 2010 A 2014 (EN MILLIONS DE FCFA).....	29
TABEAU 8 : OPERATIONS SUR TITRES DE CAPITAL AUTORISEES OU REALISEES EN 2014.....	31
TABEAU 9 : EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE L'ANNEE 2014.....	31
TABEAU 10 : INDICATEURS DE PERFORMANCE DE 2009 A 2014.....	34
TABEAU 11 : EVOLUTION DES INDICES SECTORIELS ENTRE 2009 ET 2014.....	36
TABEAU 12 : EVOLUTION DES CAPITALISATIONS BOURSIERES SECTORIELLES (2009-2014).....	36
TABEAU 14 : BILAN DU CREPMF EN GRANDES MASSES (EN MILLIERS DE FCFA)	43
TABEAU 15 : COMPTE DE RESULTAT DU CREPMF EN GRANDES MASSES (EN MILLIERS DE FCFA) ..	45

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 2: REPARTITION DES AVOIRS-TITRES ET ESPECES DES CLIENTS RESIDENTS DE LA ZONE UEMOA.....	25
GRAPHIQUE 4 : EVOLUTION DE LA LEVEE DES RESSOURCES DE 2010 A 2014 (EN MILLIONS DE FCFA) ..	30
GRAPHIQUE 5 : REPARTITION PAR CATEGORIE D'ACTEURS DES LEVEES DE RESSOURCES SUR LE MARCHE DES OBLIGATIONS DE 2010 A 2014.....	30
GRAPHIQUE 6 : EVOLUTION COMPARATIVE DES INDICES BRVM 10 ET BRVM COMPOSITE (2009-2014)	35
GRAPHIQUE 7 : EVOLUTION DE LA CAPITALISATION BOURSIERE PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2013 ET 2014	37

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : ORGANISATION DU CONSEIL REGIONAL DE L'EPARGNE PUBLIQUE ET DES MARCHES FINANCIERS.....	48
ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DU SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL REGIONAL DE L'EPARGNE PUBLIQUE ET DES MARCHES FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2014	49
ANNEXE 3: MISSIONS D'INSPECTION REALISEES EN 2014.....	50
ANNEXE 4 : BILAN AU 31 DECEMBRE 2014 DU CREPMF	51
ANNEXE 5 : COMPTE DE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2014 DU CREPMF	52
ANNEXE 6 : TABLEAU D'EVOLUTION DU NOMBRE D'ACTEURS ENTRE 2010 ET 2014	53

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2014

Mai

- Autorisation par le Conseil Régional de la première émission dans le cadre de la finance islamique, à travers l'opération dénommée « FCTC SUKUK Etat du Sénégal 6,25 % 2014-2018 pour un montant de 100 milliards de FCFA

Juin

- Organisation, les 3 et 4 juin, par le Conseil Régional de la 13^{ème} réunion annuelle de l'IFREFI à Abidjan (Côte d'Ivoire)

Septembre

- Participation du Conseil Régional, aux Emirats Arabes Unis, à la Conférence Internationale des Investisseurs, tenue à Dubaï le 9 septembre 2014

Novembre

- Table ronde des bailleurs de fonds pour le financement du Plan Stratégique 2014-2021

Décembre

- Fractionnement par deux (02) des titres SOLIBRA
- Franchissement, pour la première fois, de la barre de 700 milliards de FCFA du montant total des ressources levées sur le marché financier régional

ORGANISATION ET COMPOSITION DU CONSEIL REGIONAL

AU 31 DECEMBRE 2014

Conseil Régional

Jérémyas PEREIRA	Président, Membre représentant la Guinée-Bissau
Houéssou HADONOU	Membre représentant le Bénin
Sié Philippe Aimé PALENFO	Membre représentant le Burkina-Faso
Jacques Konan ASSAHORE	Membre représentant la Côte d'Ivoire
Sidi Mohamed TRAORE	Membre représentant le Mali
Baaré MARANKAN BADAGE	Membre représentant le Niger
Babacar CISSE	Membre représentant le Sénégal
Komlan KOSSI	Membre représentant le Togo
Laurent AGOSSA	Membre représentant le Président de la Commission de l'UEMOA
Ousmane SAMBA MAMADOU	Membre représentant le Gouverneur de la BCEAO
Taïbou MBAYE	Membre, Expert-comptable
Fernando Jorge RIBEIRO	Membre, Magistrat

Comité Exécutif

Jérémyas PEREIRA	Président, Membre représentant la Guinée-Bissau
Ousmane SAMBA MAMADOU	Membre représentant le Gouverneur de la BCEAO
Babacar CISSE	Membre représentant le Sénégal
Komlan KOSSI	Membre représentant le Togo



Jeremias PEREIRA, Président du CREPMF

2014 : De la stabilisation à une certaine croissance

La conjoncture internationale a été marquée en 2014 par un regain d'activités moins attendu, du fait du ralentissement de la croissance dans les pays émergents et de la timide reprise au sein de la Zone Euro. De ce fait, la croissance mondiale en 2014 s'est établie à 3,3 % en baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport aux prévisions initiales, établies en juillet 2013.

Le ralentissement de l'activité économique des puissances émergentes conjugué à la faible reprise en Zone Euro ont donc conduit à un timide regain d'activités au niveau mondial pour 2014.

L'Afrique subsaharienne a enregistré l'un des taux de croissance les plus élevés du moment. Il est estimé à 5,1 % en 2014, contre 4,4 % en 2013, du fait de l'accroissement de la demande extérieure émanant des pays industrialisés.

Les économies des pays de l'UEMOA poursuivent leurs croissances entamées depuis 2012, soutenues par le regain de dynamisme des secteurs agricole et industriel grâce à la baisse du cours du baril de pétrole et également par les performances de la branche des Bâtiments et Travaux publics notamment les efforts d'investissements publics dans les infrastructures et les secteurs sociaux dans les pays de l'Union. La stabilité sociopolitique dans l'Union conjuguée aux réalisations d'infrastructures structurantes des Etats ont soutenu cette croissance qui se situerait à 6,8 % en 2014 avec une perspective à la hausse pour 2015 et après une hausse de 5,9 % en 2013.

Sur le marché primaire, au 31 décembre 2014, les activités du marché primaire ont atteint un niveau jamais égalé depuis la création du marché en termes de ressources levées. En effet, dix-sept (17) dossiers d'opérations financières ont permis de mobiliser un montant de 759,63 milliards de FCFA contre 512,3 milliards de FCFA mobilisés en 2013, soit une hausse de 48,28 %.

L'année 2014 a été marquée sur ce segment du marché financier régional par une prédominance des émissions de titres de créances sur le marché primaire, qui se chiffrent à 729,2 milliards de FCFA, soit 96 % des émissions totales de titres. Parmi elles, les obligations d'Etat se chiffrent à 555,67 milliards de FCFA, soit 76,2 % des titres de créances émis sur le marché primaire.

Au niveau du marché secondaire, en glissement annuel, les indices « BRVM Composite » et « BRVM 10 » ont respectivement progressé de 11,23 % et 8,60 % au 31 décembre 2014 comparativement à la même période de l'exercice 2013, en liaison avec le volume des transactions qui s'est situé à 111 409 892 titres pour une valeur de 227,13 milliards de FCFA, en hausse de 17,38 %.

La capitalisation¹ du marché des actions est ressortie à 6 319,72 milliards de FCFA tandis que celle des obligations s'est située à 1 139,01 milliards de FCFA, soit une capitalisation totale du marché qui se chiffre à 7 458,73 milliards de FCFA, en hausse de 11,22 % par rapport à 2013.

Pour conclure, je suis extrêmement fier de tout ce que le Conseil Régional a accompli au cours de l'année écoulée et de tous ceux et celles qui en ont été les artisans ; je veux parler des Conseillers pour leurs judicieuses orientations et de notre personnel dévoué. C'est pour moi un grand privilège d'être le Président de cette Institution, qui continuera de s'adapter pour relever les défis auxquels sont confrontés tous les pays membres afin d'œuvrer pour le développement de nos économies.

Jeremias PEREIRA

Président du Conseil Régional

¹ La capitalisation boursière du compartiment des actions retrace la valeur de marché des sociétés cotées. Elle est obtenue en additionnant la capitalisation boursière de chaque société déterminée à partir de la multiplication du nombre total d'actions par le cours boursier de l'action.

I. CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

1.1 Evolution de l'environnement économique mondial et sous-régional

L'année 2014 a été marquée par une dégradation des perspectives de croissance mondiale résultant d'un tassement de l'activité économique dans les pays avancés et des perspectives moins optimistes pour plusieurs pays émergents. Ainsi, les taux de croissance potentielle, c'est-à-dire le rythme auquel la production annuelle peut progresser sans causer d'inflation, ont été révisés à la baisse.

Deux (2) forces pèseraient donc sur la reprise de l'économie mondiale. Dans les pays avancés, les séquelles de l'expansion d'avant la crise et la récession qui s'ensuivit, notamment le niveau élevé de l'endettement et du chômage, font encore sentir leurs effets sur la reprise et la faiblesse de la croissance potentielle à terme est un sujet de préoccupation. En outre, plusieurs pays émergents s'ajustent à une croissance potentielle plus basse.

Dans le monde entier, l'investissement est plus faible que prévu depuis quelques temps. En conséquence, « la croissance mondiale resterait médiocre », selon le FMI.

Dans les pays avancés, la croissance devrait atteindre 1,8 % en 2014 contre 1,4 % en 2013. Le redressement tient principalement à une accélération de la croissance aux États-Unis, après une baisse temporaire au premier trimestre de l'année. La croissance de l'emploi est vigoureuse, et les bilans des ménages se sont améliorés grâce aux conditions financières favorables et au redressement du marché du logement.

Dans la Zone Euro, la croissance inférieure aux prévisions qui a été observée récemment met en évidence des fragilités persistantes. Une reprise progressive, mais faible devrait s'installer, portée par une forte compression des écarts de taux d'intérêt pour les pays en difficulté et des taux d'intérêt à long terme au plus bas dans les pays du cœur de la Zone.

Au Japon, le PIB s'est contracté (-0,1 %) plus que prévu au deuxième trimestre de 2014 à la suite d'un relèvement de la taxe sur la consommation et du reflux de la demande extérieure. Cette tendance s'est accentuée au cours du troisième trimestre, avec un PIB en recul de 1,1 % en glissement annuel, sous l'effet de la faiblesse des dépenses de consommation des ménages.

La croissance des pays émergents et des pays en développement continuera de représenter l'essentiel de la croissance mondiale. Néanmoins, à 4,4 % pour 2014, la prévision de croissance est un peu plus faible que celle de l'année précédente qui s'établissait à 4,7 %. Ce ralentissement s'explique par l'atonie de la demande intérieure et l'impact des tensions géopolitiques croissantes, en particulier sur la Russie et les pays voisins.

En Chine, la croissance devrait ralentir légèrement en 2014-2015, pour s'établir à 7,3 %, tandis que l'économie adopte une trajectoire plus viable. La croissance devrait rester vigoureuse ailleurs dans les pays émergents et en développement d'Asie.

En Amérique latine, le taux de croissance devrait diminuer de moitié cette année, pour atteindre environ 1,3 %, en raison de facteurs extérieurs, y compris des exportations plus faibles que prévu et de contraintes intérieures. L'activité économique rebondirait aux environs de 2,2 % en 2015 sous l'impulsion des réformes en cours.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la reprise semble fragile alors même que la croissance commencerait à s'accélérer de manière modeste grâce à l'amélioration de la situation sécuritaire intérieure et à l'affermissement de la demande extérieure.

Malgré l'épidémie Ébola et ses lourdes conséquences humaines et économiques dans des pays comme la Guinée, la Sierra Leone et le Libéria, l'Afrique subsaharienne a continué d'afficher une solide croissance en 2014, à 5 %, c'est-à-dire pratiquement au même rythme qu'en 2013 (4,8 %).

Les économies des pays de l'UEMOA poursuivent leurs croissances entamées depuis 2012, soutenues par le regain de dynamisme des secteurs tertiaire et agricole grâce à la baisse du cours du baril de pétrole et également par les performances de la branche des Bâtiments et des Travaux Publics (BTP) notamment les efforts d'investissements publics dans les infrastructures et les secteurs sociaux dans les pays de l'Union.

Le PIB de l'Union est en hausse de 6,8 % en 2014 contre 5,9 % en 2013, confirmant la dynamique de croissance élevée dans laquelle les Etats membres sont engagés depuis quelques années, dans la perspective d'une réduction durable de la pauvreté. La construction d'infrastructures structurantes notamment en Côte-d'Ivoire et au Sénégal a favorisé cette croissance. Le taux de croissance de l'Union pourrait s'améliorer en 2015 en liaison avec l'accroissement des investissements dans les infrastructures économiques et sociales.

Le taux d'inflation serait en baisse à 0,2 % en 2014 contre 1,5 % en 2013 et 2,4 % en 2012. Cette détente des prix est imputable à la baisse des prix des produits alimentaires importés, des céréales et des tubercules, produits locaux ainsi qu'à l'absence de tensions sur les cours mondiaux de pétrole.

A quelques mois de l'échéance des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2015, le renforcement des investissements sociaux pourrait soutenir la demande intérieure et dynamiser davantage le commerce mondial tiré par les pays émergents et les pays en développement.

Le raffermissement de la croissance économique dans l'Union devrait se consolider en 2015, sous l'impulsion des retombées positives de l'amélioration du climat des affaires, de la mise en œuvre des réformes communautaires ainsi que des investissements prévus au titre des projets intégrateurs.

1.2 Evolution des marchés financiers internationaux

En 2014, les marchés financiers mondiaux ont globalement connu une bonne tendance à l'exception des marchés financiers européens. Les principaux indices boursiers américains et asiatiques sont en hausse.

Aux Etats-Unis, en liaison avec l'appréciation du dollar au niveau international et la croissance économique américaine, les principaux indices de la Bourse de New York, le Dow Jones, le Nasdaq et le S&P500, se sont accrus de 7,52% à 17 823 points, 13,4% à 4 736 points et 11,4% à 2 058,9 points respectivement par rapport à leur niveau du 31 décembre 2013.

Au Japon, l'indice Nikkei a terminé l'année 2014 à 17 450,77 points avec une hausse de 7,1 % à la suite de l'année spectaculaire de 2013, où l'indice avait progressé de 57 %.

Au Royaume-Uni, l'indice Footsie 100 a terminé l'année à 6 566,09 points contre 6 749,09 au 31 décembre 2013, en recul de 2,7 %.

En France, le CAC 40 a terminé l'année 2014 sur une légère baisse de 0,54 % à 4 272,7 points contre 4 295,9 points à la fin de l'année 2013.

1.3 Evolution des marchés financiers africains

En Afrique, l'évolution des indices a été contrastée et irrégulière. En ce qui concerne la place financière du Nigéria, l'indice de référence de la Bourse de Lagos (NSE) a reculé de 0,55 % à 41 103,75 points au 31 décembre 2014 contre 41 329,19 points à fin 2013. Les indices de référence des Bourses d'Accra (GSE Composite Index), de Casablanca (MADEX), de Tunis (TUNINDEX) ont progressé respectivement de 3,60 %, 11,66 % et 16,17 % au cours de l'année.

Au plan régional, les indices de référence de la BRVM (« BRVM 10 » et « BRVM Composite ») affichent une tendance haussière par rapport à fin décembre 2013. Au 31 décembre 2014, l'indice BRVM 10 s'est situé à 267,53 points contre 246,34 points au 31 décembre 2013, soit une progression de 8,60 %. Au 31 décembre 2012, il était à 184,04 points. Quant à l'indice BRVM Composite, il s'est établi à 258,08 points au 31 décembre 2014, contre 232,02 points au 31 décembre 2013, soit une hausse de 11,23 %. La capitalisation boursière a suivi une tendance identique à celle des indices de référence. La capitalisation boursière de l'ensemble des titres cotés sur les deux compartiments (actions et obligations) a connu une hausse de 11,22 %, à 7 458,73 milliards de FCFA en fin décembre 2014 contre 6 706,25 milliards de FCFA au 31 décembre 2013.

II. PRESENTATION GENERALE DU CREPMF ET DE SES ACTIVITES

2.1 Missions et Pouvoirs du CREPMF

Le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) est un Organe de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), créé le 3 juillet 1996 par décision du Conseil des Ministres de l'UMOA, dans le cadre de la mise en place du marché financier régional de l'UMOA dont il est chargé d'assurer la tutelle.

Le CREPMF a pour principales missions :

- la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières et tout autre véhicule de placement donnant lieu à l'appel public à l'épargne ;
- l'information des investisseurs ;
- le bon fonctionnement du marché.

Pour remplir ses missions, le CREMPF :

- réglemente le marché financier de l'UMOA à travers l'élaboration de la réglementation du marché et sa mise à jour ;
- autorise toutes les opérations financières de levées de ressources sur le marché financier et d'introduction en bourse ;
- surveille les transactions à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et habilite les Structures Centrales du marché et les intermédiaires commerciaux agréés (SGI, Organismes de Placements Collectifs, Conseils en investissements boursiers) et contrôle leurs activités ;
- sanctionne le non-respect des règles du

marché. **2.2 Gouvernance au 31 décembre 2014**

Le Conseil Régional est composé de douze (12) membres appelés encore « Conseillers » :

- un représentant de chaque Etat membre, nommé par le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) sur proposition de l'Etat concerné, en raison de sa compétence et de son expérience en matière financière, comptable ou juridique ;
- le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ou son représentant ;
- le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ou son représentant ;
- un Magistrat spécialisé en matière financière, nommé par le Conseil des Ministres de l'UMOA sur la base d'une liste proposée par le Président de la Cour de Justice de l'UEMOA ;
- un Expert-comptable réputé, nommé par le Conseil des Ministres de l'UMOA sur la base d'une liste proposée par le Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA.

Les membres du Conseil Régional sont nommés par le Conseil des Ministres de l'UMOA pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable une fois.

Le Président du Conseil Régional est nommé par le Conseil des Ministres de l'UMOA parmi les Représentants des Etats qui exercent cette charge à tour de rôle. La durée de son mandat est également de trois (3) ans, renouvelable une fois.

Les Conseillers ne peuvent, dans le cadre de l'exercice de leur mission, faire l'objet de poursuite civile ou pénale, ceci pour garantir l'indépendance et l'efficacité du Conseil Régional.

En outre, dans l'exercice de ses missions, le Conseil Régional est doté d'un Secrétariat Général dirigé par un Secrétaire Général, nommé pour une période de cinq (5) ans, renouvelable une fois.

Réunions des organes délibérants

Le Conseil Régional se réunit en session ordinaire au moins deux (2) fois par an. Dans le but de permettre un fonctionnement permanent de l'Institution, il est créé au sein du Conseil Régional, un Comité Exécutif composé de quatre (4) membres. Ce comité se réunit aussi souvent que nécessaire et au moins tous les trois (3) mois.

Au cours de l'année 2014, les organes délibérants du Conseil Régional ont tenu dix (10) réunions comme indiquées dans le tableau 1 ci-après et composées comme suit :

- quatre (4) sessions ordinaires du Conseil Régional ;
- quatre (4) sessions ordinaires du Comité Exécutif du Conseil Régional ;
- deux (2) sessions extraordinaires du Conseil Régional.

Tableau 1 : Réunions des Organes délibérants

Date	Type de réunion	Lieu
30 janvier 2014	44 ^{ème} réunion du Comité Exécutif du Conseil Régional	Abidjan, Côte d'Ivoire
20 mars 2014	45 ^{ème} réunion du Comité Exécutif du Conseil Régional	Abidjan, Côte d'Ivoire
16 mai 2014	57 ^{ème} session ordinaire du Conseil Régional	Niamey, Niger
30 mai 2014	46 ^{ème} réunion du Comité Exécutif du Conseil Régional	Abidjan, Côte d'Ivoire
31 juillet 2014	58 ^{ème} session ordinaire du Conseil Régional	Abidjan, Côte d'Ivoire
19 août 2014	47 ^{ème} réunion du Comité Exécutif du Conseil Régional	Abidjan, Côte d'Ivoire
26 septembre 2014	59 ^{ème} session ordinaire du Conseil Régional	Lomé, Togo
20 novembre 2014	60 ^{ème} session ordinaire du Conseil Régional	Abidjan, Côte d'Ivoire
21 novembre 2014	16 ^{ième} session extraordinaire du Conseil Régional	Abidjan, Côte d'Ivoire
19 décembre 2014	17 ^{ième} session extraordinaire du Conseil Régional	Abidjan, Côte d'Ivoire

2.3 Activités de régulation du Conseil Régional

2.3.1 Approbation des Commissaires aux Comptes

Au cours de l'exercice 2014, le Conseil Régional a instruit les dossiers de vingt-six (26) structures agréées et sociétés cotées en vue de l'approbation de leurs Commissaires aux Comptes.

Le Conseil Régional a lors de sa 17^{ème} session extraordinaire, tenue le 15 décembre 2014 à Abidjan, approuvé les nominations et/ou les renouvellements de vingt-neuf (29) dossiers de Commissaires aux Comptes (CAC) pour un taux d'approbation de 60 % au 31 décembre 2014 sur une prévision de 75 %.

Le tableau ci-dessous présente la situation globale d'approbation des CAC par catégories d'acteurs au 31 décembre 2014.

Tableau 2 : Situation globale d'approbation des CAC par catégorie d'acteurs

Sociétés cotées et Structures agréées	Nombre	Approbations requises	31 décembre 2014	
			Approbations délivrées	%
Structures Centrales	2	8	6	75 %
SGI	21	42	32	76 %
BTCC	6	24	22	92 %
SGO et OPCVM	74	148	54	36 %
SGP	1	2	2	100 %
Sociétés Cotées	39	156	111	71 %
TOTAL	143	380	227	60 %

2.3.2 Délivrance de cartes professionnelles

En application des dispositions réglementaires en vigueur, le Conseil Régional a délivré cent quatre-vingt-six (186) cartes professionnelles au personnel des acteurs agréés du marché en 2014 contre cent trente-trois (133) au cours de l'exercice 2013, soit une hausse de 39,85 %.

Ces cartes se répartissent, par catégorie d'acteurs, comme ci-après :

Tableau 3 : Cartes professionnelles délivrées par le Conseil Régional en 2014

Structures	Cartes requises	Cartes délivrées	Cartes non délivrées
Sociétés de Gestion et d'Intermédiation	129	126	3
Sociétés de Gestion de Patrimoine	3	1	2
Banques Teneurs de Comptes/Conservateurs	25	19	6
Sociétés de Gestion d'OPCVM	50	33	17
Apporteurs d'Affaires	7	7	0
Total	214	186	28

2.3.3 Agrément des intervenants

Le CREPMF a procédé, au cours de l'année 2014, à l'agrément de vingt (20) nouveaux intervenants commerciaux. Il s'agit d'une (1) Société de Gestion d'OPCVM (SGO), de seize (16) Fonds Communs de Placement (FCP), d'un (1) Fond Commun de Titrisation de Créances (FCTC) et de deux (2) Organismes de garantie.

Par ailleurs, le CREPMF a procédé à la levée des réserves sur l'agrément de la Société de Gestion de FCTC BOAD TITRISATION.

Au total, le nombre d'intervenants agréés du marché financier de l'UMOA s'élève à cent dix-sept (117) au 31 décembre 2014 contre quatre-vingt-dix-sept (97) à la fin de l'année 2013 (voir Annexe 6).

A- Agréments accordés

Les intervenants agréés au cours de l'année 2014 se présentent comme ci-après :

A.1. Sociétés de Gestion d'OPC :

- La Société de Gestion BOAD TITRISATION

Créée le 20 juillet 2011 à Lomé, la Société de Gestion BOAD TITRISATION S.A. est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Togo sous le numéro TOGO-LOME 2011 B 2173. Elle a son siège social à Lomé (Togo), 68 Avenue de la Libération. C'est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration dont le capital social est de cinq cent (500) millions de FCFA. Il est détenu à 99,99 % par la BOAD. La société BOAD TITRISATION S.A. a pour objet, aux termes de ses statuts, la gestion des Fonds Communs de Titrisation de Créances au sein de l'UEMOA. Dans le cadre de ses activités, la société BOAD TITRISATION S.A. envisage de faciliter le développement de la titrisation dans l'Union, tout en offrant un interlocuteur de qualité aux investisseurs étrangers recherchant des actifs titrisés.

La BOAD TITRISATION a été agréée le 28 décembre 2011, sous réserves de l'acquisition et de l'installation effective d'un logiciel de gestion de FCTC ainsi que du recrutement d'un Gestionnaire de Fonds.

La levée des réserves sur son agrément est intervenue le 30 mai 2014 et son numéro d'agrément est le SG-FCTC/2014-01.

- La Société de Gestion d'OPCVM ATLANTIC ASSET MANAGEMENT

La SGO ATLANTIC ASSET MANAGEMENT a été créée le 12 juin 2014 et est enregistrée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-2014-B-12274. C'est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration dont le capital social est de cent (100) millions de FCFA. Elle a son siège social à Abidjan Plateau, Avenue du Docteur Joseph ANOMA, Rue des banques, 10^{ième} étage de l'immeuble Atlantique Assurance, 01 BP 2864 Abidjan 01 (Côte d'Ivoire).

Elle a pour objet, aux termes de ses statuts, la création et la gestion d'épargne collective, en particulier les Fonds Communs de Placement (FCP) et généralement toutes opérations industrielles, financières, commerciales, mobilières, immobilières ou autres se rattachant à l'objet social défini ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser son développement.

Elle a été agréée en qualité de SGO, le 21 novembre 2014, sous le numéro SG/2014-01.

A.2. OPC

Les différents Organismes de Placement Collectif (OPC) agréés au cours de l'exercice 2014 se présentent comme suit :

Tableau 4 : OPC agréés en 2014

N°	OPC	N° d'agrément	Date d'agrément	Société de Gestion	Dépositaire	Commissaire aux Comptes titulaires
1	FCTC SUKUK ETAT DU SENEGAL 6,25 %	FCTC/2014/01	06-juin-14	BOAD TRITRISATION	BANQUE ISLAMIQUE DU SENEGAL	MAZARS Sénégal
2	FCPE BNI RETRAITE	FCPE/2014-01	06-juin-14	BNI GESTION	SGI BNI FINANCES	ERNST Et YOUNG CI
3	FCPE CNRA RETRAITE	FCPE/2014-02	06-juin-14	BNI GESTION	SGI BNI FINANCES	ERNST Et YOUNG CI
4	FCP CORIS-PERFORMANCE	FCP/2014-03	06-juin-14	CORIS ASSET MANAGEMENT	SGI CORIS BOURSE	CABINET CACS
5	FCP CORIS-ACTIONS	FCP/2014-04	06-juin-14	CORIS ASSET MANAGEMENT	SGI CORIS BOURSE	CABINET CACS
6	FCP OBLIG SECURITE	FCP/2014-05	06-juin-14	BNI GESTION	SGI BNI FINANCES	ERNST Et YOUNG CI
7	FCP DYNAMIC SAVINGS	FCP/2014-06	06-juin-14	BNI GESTION	SGI BNI FINANCES	ERNST Et YOUNG CI
8	FCP ATTIJARI ACTIONS	FCP/2014-07	06-juin-14	ATTIJARI ASSET MANAGEMENT	SGI AFRICAINE DE BOURSE	RACINE SA
9	FCP ATTIJARI DIVERSIFIE	FCP/2014-08	06-juin-14	ATTIJARI ASSET MANAGEMENT	SGI AFRICAINE DE BOURSE	RACINE SA
10	FCP ACTIONS PHARMACIE	FCP/2014-15	19-août-14	CGF GESTION	SGI CGF BOURSE	MAZARS Sénégal
11	FCP ASSUR' SENEGAL	FCP/2014-16	19-août-14	CGF GESTION	SGI CGF BOURSE	MAZARS Sénégal
12	FCP SOGEDYNAMIQUE	FCP/2014-12	19-août-14	SOGESPAR	SGI SOGEBOURSE	MAZARS CI
13	FCP SOGESECURITE	FCP/2014-11	19-août-14	SOGESPAR	SGI SOGEBOURSE	MAZARS CI
14	FCP SOGEDEFI	FCP/2014-10	19-août-14	SOGESPAR	SGI SOGEBOURSE	MAZARS CI
15	FCP SOGEPRIVILEGE	FCP/2014-09	19-août-14	SOGESPAR	SGI SOGEBOURSE	MAZARS CI
16	FCP ATLANTIQUE SECURITE	FCP/2014-13	21-nov-14	ATLANTIC ASSET MANAGEMENT	SGI ATLANTIQUE FINANCE	ERNST Et YOUNG CI
17	FCP ATLANTIQUE CROISSANCE	FCP/2014-14	21-nov-14	ATLANTIC ASSET MANAGEMENT	SGI ATLANTIQUE FINANCE	ERNST Et YOUNG CI

A.3. Organismes de garantie

- Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE)

Le FAGACE est un établissement public international à caractère économique et financier, spécialisé dans la promotion des investissements publics et privés. Il a été créé par une Convention signée à Kigali le 10 février 1977 et amendée à Bangui le 07 août 1985 puis à Cotonou le 15 juillet 2005. Son capital social autorisé actuel est de deux cent (200) milliards de FCFA.

Il est installé à Cotonou, en République du Bénin, avec laquelle il a signé un accord de siège le 08 décembre 1981.

Suivant les dispositions de l'article 5 de la Convention portant ses statuts, la mission principale du FAGACE est de garantir les emprunts émis ou contractés par les Etats, les organismes publics ou parapublics, les organismes africains interétatiques auxquels participent un ou plusieurs Etats membres, les entreprises privées ayant leur siège ou leur champ d'activités principal dans l'un ou plusieurs Etats membres et destinés au financement de projets financiers, industriels, agricoles, commerciaux, et d'infrastructures financièrement et économiquement rentables.

Il a été approuvé en qualité d'Organisme de garantie sur le marché financier régional de l'UMOA le 16 mai 2014 sous le numéro G-01/2014.

- United States Agency For International Development (USAID)

L'USAID est l'agence indépendante du Gouvernement des États-Unis chargée du développement économique et de l'assistance humanitaire dans le monde. L'agence travaille sous les auspices du Département des Affaires Etrangères des États-Unis. Tirant son origine du Plan Marshall d'aide à l'Europe après la Seconde Guerre Mondiale, l'USAID a été créée le 3 novembre 1961 par le Président des États-Unis, John Fitzgerald Kennedy.

Elle a pour mission d'aider à réduire la pauvreté, à promouvoir la démocratie et la croissance économique, de soulager les victimes des catastrophes naturelles et de prévenir les conflits.

A travers ses programmes, l'USAID peut consentir des prêts ou émettre des garanties de prêts pour des fins de développement, conformément à la partie 1 de la Loi sur l'aide étrangère. Les programmes de crédit disponibles à l'USAID sont souvent utilisés pour obtenir des fonds privés à des fins de développement.

Ainsi, par le biais de son programme de développement des crédits en Afrique (USAID's Development Credit Authority (DCA) in Africa), USAID garantit partiellement des prêts pour soutenir le développement en Afrique, notamment dans les secteurs mal desservis. Les garanties accordées par l'USAID peuvent couvrir une variété d'opérations de crédit, y compris les emprunts obligataires, le crédit-bail, les instruments de dettes structurées.

Elle a été approuvée en qualité d'Organisme de garantie par le CREPMF lors de sa 58^e session ordinaire, tenue le 31 juillet 2014 à Abidjan.

2.4 Contrôle des acteurs du marché

2.4.1 Contrôle des Structures Centrales (BRVM et

DC/BR) □ Respect des cahiers de charges

Les échanges qui ont commencé en 2013 entre le Conseil Régional et les Structures Centrales du marché (BRVM et DC/BR) se sont poursuivis en 2014 en vue de la mise en œuvre complète des dispositions des cahiers de charges de concession de service public.

Tout comme l'exercice précédent, au cours de l'exercice 2014, certaines dispositions de reporting d'information n'ont pas été respectées par les Structures Centrales du marché.

□ Contrôle sur place

La BRVM et le DC/BR ont fait l'objet de contrôles par le Conseil Régional en octobre et novembre 2013. En vue d'actualiser les constats de ce contrôle, une mission post-mission de contrôle des activités des Structures Centrales a été conduite en juillet 2014.

A l'issue de leurs travaux, les missions ont conclu que les conditions de maintien de leurs agréments sont globalement respectées, nonobstant certaines insuffisances constatées au niveau de l'organisation administrative, du gouvernement d'entreprise ainsi que du système de contrôle.

□ Analyse de l'activité et de la structure financière

□ BRVM

Le total bilan a enregistré une baisse de 0,74 % à 8 767 millions de FCFA à fin 2014 contre 8 832 millions de FCFA à fin 2013, en liaison avec la diminution des fonds propres et des immobilisations.

L'exercice 2014 s'est soldé pour la BRVM par un bénéfice net de 538 millions de FCFA, en baisse de 57,13 % par rapport au résultat de 2013 qui était de 1 255 millions de FCFA. Cette baisse est en liaison avec une diminution des produits contre un accroissement des charges au cours de l'exercice due principalement à une augmentation des dotations aux amortissements et provisions de 275,03 % à 711 millions de FCFA à fin 2014.

En effet, les produits ont chuté de 6,95 %, passant de 4 088 millions de FCFA au 31 décembre 2013 à 3 804 millions de FCFA à fin 2014, suite principalement à la régression en valeur des produits sur opérations sur titres et autres produits divers d'exploitation.

En revanche, les charges ont, quant à elles, connu une hausse (+15,28 %) de 3 266 millions de FCFA au 31 décembre 2014 contre 2 833 millions de FCFA à fin 2013.

S'agissant de la structure financière, elle se caractérise par une régression des fonds propres de 9,19 %, s'établissant à 6 933 millions de FCFA au 31 décembre 2014 contre 7 635 millions de FCFA en 2013 en rapport avec la baisse du résultat net de l'exercice et la distribution de dividendes.

Tableau 5 : Chiffres-clés de la situation financière de la BRVM (en millions de FCFA)

Rubriques	2010	2011	2012	2013	2014
Total bilan	8 261	8 802	8 788	8 832	8 767
Fonds propres	7 747	8 140	7 595	7 635	6 933
Produits	3 068	3 297	3 739	4 088	3 804
Charges	1 695	1 972	2 712	2 833	3 266
Résultat net	1 373	1 325	1 027	1 255	538

□ DC / BR

Le total bilan est de 8 195 millions de FCFA à fin 2014 contre 6 221 millions de FCFA à fin 2013, soit une augmentation de 31,73 % en liaison avec le renforcement des postes débiteurs divers, valeurs immobilisées et créditeurs divers. En effet, les deux (2) postes de l'actif du bilan (débiteurs divers, valeurs immobilisées) ont enregistré, entre ces deux (2) dates, des hausses respectives de 79,33 % et 128,44 % à 2 426 millions de FCFA et 263 millions de FCFA. Quant au poste « créditeurs divers » au passif du bilan, il a connu un accroissement de 47,47 % à 4 079 millions de FCFA.

De même, les fonds propres ont progressé de 19,14 %, à 4 115 millions de FCFA à la fin de l'année 2014 contre 3 454 millions de FCFA au 31 décembre 2013, en liaison avec la hausse du résultat net.

Après un déficit en 2011, le résultat net a enregistré une évolution croissante sur les trois (3) dernières années. En effet, entre 2012 et 2013, le résultat net a augmenté de 127,78 % passant ainsi de 198 millions de FCFA en 2012 à 451 millions de FCFA à fin 2013. Cette hausse s'est poursuivie en 2014 pour atteindre 1 236 millions de FCFA à fin 2014, soit une progression de 174,06 %. Cette performance s'explique par l'évolution des produits sur opérations sur titres et à l'accroissement du poste « autres produits ». En effet, à la faveur du transfert intégral de la commission de valorisation de la BRVM au DC/BR depuis le 1er janvier 2014, les produits sur opérations sur titres sont passés de 1 155 millions de FCFA au 31 décembre 2013 à 1 703 millions de FCFA à fin 2014, soit un accroissement de 47,50 %. Quant aux autres produits, ils ont évolué de 772,82 % à 465 millions de FCFA.

Tableau 6: Chiffres-clés de la situation financière du DC/BR (en millions de FCFA)

Rubriques	2010	2011	2012	2013	2014
Total bilan	4 935	12 243	6 710	6 221	8 195
Fonds propres	2 686	3 210	2 955	3 454	4 115
Produits	827	1 246	876	1 431	2 374
Charges	511	1 750	678	980	1 139
Résultat net	316	-504	198	451	1 236

2.4.2 Contrôle des intervenants commerciaux

Conformément à ses attributions, le Conseil Régional a au cours de l'année 2014 effectué quatorze (14) missions d'inspection auprès de trente (30) intervenants commerciaux agréés. Trois (3) types de vérifications ont été réalisés. Il s'agit de contrôles sur place global, thématique et spécifique.

S'agissant des contrôles sur place global et thématique, les manquements et insuffisances relevés, qui ne sont pas de nature à compromettre le bon fonctionnement du marché, ont fait l'objet de recommandations et d'un plan de suivi de leur mise en œuvre par les acteurs concernés.

Sur les contrôles de type spécifique, ils ont porté sur l'exécution par certains acteurs des opérations financières relatives à l'Appel Public à l'Epargne et la vérification du processus de calcul de la Valeur Liquidative des OPCVM gérés.

Par ailleurs, le contrôle des états et informations périodiques transmis par les SGI, au 31 décembre 2014, a permis de faire les constats ci-après :

▫ Délai de transmission des états et informations

Le taux relatif au respect du délai réglementaire de transmission d'informations périodiques est en baisse au premier trimestre et s'améliore progressivement sur l'année passant de 48 % au premier trimestre à 67 % au troisième trimestre et à 100 % au quatrième trimestre.

▫ Règle des fonds propres minimaux

Sur la base des états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2014, toutes les SGI disposent de fonds propres supérieurs au seuil minimum requis de cent cinquante (150) millions de FCFA.

▫ Analyse de l'activité et de la situation financière

○ *Données du bilan*

Le total bilan s'établit à 178 047 millions de FCFA au 31 décembre 2014 contre 111 155 millions de FCFA au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 60,18 %.

Le total bilan moyen d'une SGI est de 8 478 millions de FCFA au 31 décembre 2014 contre 5 293 millions de FCFA à la même date en fin 2013, soit une hausse de 3 185 millions de FCFA.

Cette hausse est la résultante de l'augmentation significative du total bilan de trois (3) SGI dont une (1) au Burkina, une (1) au Bénin et une (1) en Côte d'Ivoire.

○ *Fonds propres*

Tout comme le total bilan, les fonds propres ont une croissance de 16,8 % par rapport à l'exercice 2013. En effet, de 29 678 millions de FCFA au 31 décembre 2013, les fonds propres des SGI sont passés à 34 665 millions de FCFA au 31 décembre 2014. Cette hausse résulte d'un report à nouveau significatif de leurs résultats de l'exercice 2013 et du résultat positif réalisé par toutes les vingt et une (21) SGI en 2014.

bénéficiaire, la rentabilité des fonds propres² a baissé passant de 32,52 % au 31 décembre 2013 à 29,69 % au 31 décembre 2014. La plus forte baisse de rentabilité concerne une SGI de la Côte d'Ivoire avec près de 49,47 points alors que la SGI du Niger enregistre la plus forte augmentation avec 38 points.

Toutefois, trois (03) SGI ont dégagé chacune une rentabilité de plus 50 %.

Dans le même sillage que la rentabilité des fonds propres, le ratio de structure a baissé passant de 26,70 % à fin décembre 2013 à 19,47 % à fin 2014.

○ *Indicateurs de gestion*

Le résultat d'exploitation global des SGI a augmenté de 15,77 % passant de 12 591 à 14 577 millions de FCFA. Les plus importants résultats d'exploitation ont été enregistrés chez quatre (4) SGI dont trois (3) en Côte d'Ivoire et une (1) au Sénégal. Ces quatre (4) SGI représentent 42 % du résultat d'exploitation total des SGI.

2.4.3 Surveillance des Garants sur le marché financier

Dans le cadre du suivi de leurs activités sur le marché financier régional, les garants doivent transmettre dans les trente (30) jours suivant la fin du trimestre les informations ci-après, conformément aux dispositions de l'Instruction n°38/2009 relative à l'approbation des garants et de la lettre circulaire du Conseil Régional du 10 mai 2012 :

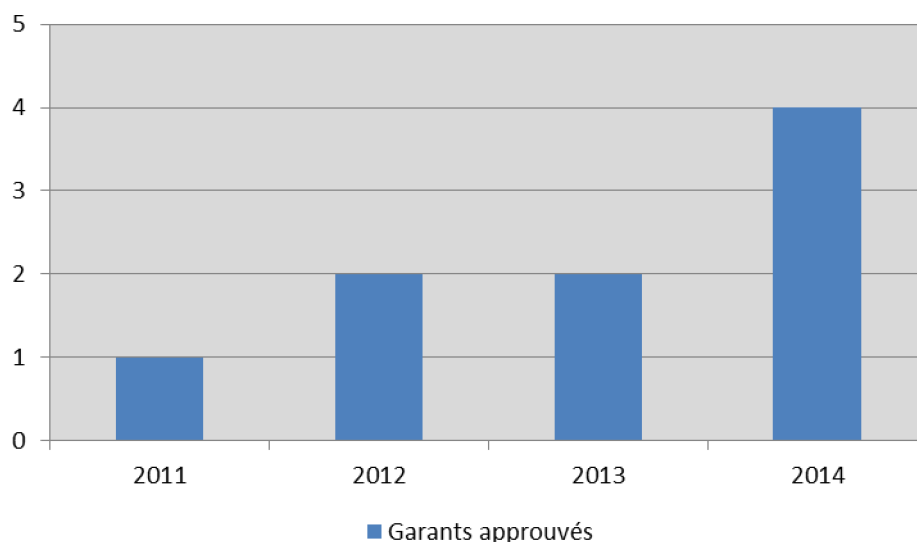
- la situation détaillée des engagements souscrits, par nature (marché bancaire et autre) et par secteur d'activité ;
- un état sur la situation des normes prudentielles ;
- un état de suivi des dix (10) plus gros engagements ;
- le montant des appels de garantie au cours des deux (2) dernières années ;
- le niveau de réalisation des mécanismes de contre-garantie relatifs aux engagements sur le marché financier régional, le cas échéant ;
- tout évènement susceptible d'influencer la situation notamment les litiges ou affaires contentieuses.

Sur un total de seize (16) garants ayant des engagements vifs hors intérêts d'un montant total de 153,37 milliards de FCFA au 31 décembre 2014, trois (3) ont été approuvés par le Conseil Régional en qualité de garant sur le marché financier régional. Ces engagements donnés sont repartis entre les institutionnels (138,74 milliards de FCFA), les banques commerciales (3,54 milliards de FCFA) et les banques filiales du groupe BOA (9,20 milliards de FCFA) avec respectivement 90,46 %, 3,54 % et 6 % du total des engagements donnés.

L'encours, au 31 décembre 2014, des engagements des garants approuvés sur le marché financier s'élève à 39,10 milliards de FCFA, soit 25,50 % du total des engagements donnés. Cependant, au cours de l'exercice 2014, la majorité des garants n'a pas respecté les obligations de transmission des informations trimestrielles et annuelles au Conseil Régional.

² Résultat net/Fonds propres

Graphique 1 : Evolution du nombre de garants approuvés sur le marché financier régional de 2011 à 2014



Source : CREPMF

2.4.4 Suivi des Agences de Notation

A la faveur de la réforme de la garantie, le Conseil Régional a introduit la notation sur le marché financier régional.

La notation vise à évaluer le risque d'un titre ou plus généralement le risque lié à un émetteur. L'objectif de cette réforme est l'assouplissement du coût des émissions obligataires sur le marché financier régional, la réduction de l'asymétrie d'information entre émetteurs et investisseurs ainsi que la limitation de la concentration des risques sur les garants.

Au 31 décembre 2014, les Agences de notation agréées ont noté vingt (20) entités depuis l'introduction de la notation sur le marché, dont neuf (9) sociétés cotées sur les trente-sept (37) inscrites à la cote de la BRVM. Il a été enregistré au titre de l'année 2014, la notation de deux (2) émissions obligataires autorisées par le CREPMF.

Dans le cadre du suivi des activités des Agences de notation, le Conseil Régional a défini un mécanisme de surveillance à travers un cahier des charges annexé à l'Instruction n°37/2009 relative aux conditions d'exercice de l'activité d'Agence de notation sur le marché financier de l'UMOA aux termes duquel celles-ci publient et transmettent au Conseil Régional périodiquement les informations suivantes :

- i-) tous les six (6) mois, des données concernant les taux de défaut historiques de leurs catégories de notation, avec indication, le cas échéant, de l'évolution dans la durée de ces taux de défaut ;
- ii-) annuellement, les informations suivantes :
 - une liste de leurs dix (10) plus gros clients, classés par pourcentage du chiffre d'affaires généré par chacun ;
 - une liste des clients dont la contribution au taux de croissance de leur chiffre d'affaires au cours du précédent exercice a dépassé, d'un facteur supérieur à une fois et demi, le taux de croissance de l'ensemble de leur chiffre d'affaires.

Tout comme l'exercice 2013, au cours de l'exercice 2014, aucune des Agences agréées n'a respecté les obligations de publication et de transmission des informations semestrielles et annuelles au Conseil Régional.

2.4.5 Surveillance du marché

La surveillance des activités du marché secondaire s'est poursuivie au cours de l'année sous revue à travers le suivi visuel des transactions et l'examen de l'ensemble des ordres de bourse exécutés sur les principales valeurs échangées ainsi que l'analyse du comportement des titres ayant enregistré une forte évolution de leurs cours.

A travers le logiciel de la surveillance du marché, plusieurs alertes ont fait l'objet d'investigation et d'élaboration de fiches d'anomalies. A l'issue de l'analyse des alertes fournies par le système de surveillance du marché, six (6) SGI ont été interpellées.

Les faits reprochés à ces SGI sont entre autres le non-respect des directives des clients ainsi que l'impact des agissements de leurs négociateurs sur le cours de certains titres qui s'apparente à une manipulation de cours.

2.4.6 Contrôle des avoirs-titres et espèces des clients

Toutes les vingt-sept (27) structures agréées en qualité de conservateurs (SGI et BTCC) ont satisfait à l'obligation de transmettre au Conseil Régional, la situation trimestrielle de leurs avoirs titres et espèces au cours de l'exercice 2014.

Toutefois, certaines structures ont accusé des retards significatifs dont le plus important au titre de l'exercice 2014 est de soixante et onze (71) jours contre trente-trois (33) enregistrés au titre de l'exercice 2013.

Le montant global des avoirs-titres et espèces détenus par les structures agréées du marché est passé de 3 269,85 milliards de FCFA au 31 décembre 2013 à 3.587,71 milliards de FCFA en fin 2014, soit une hausse de 9,72 %.

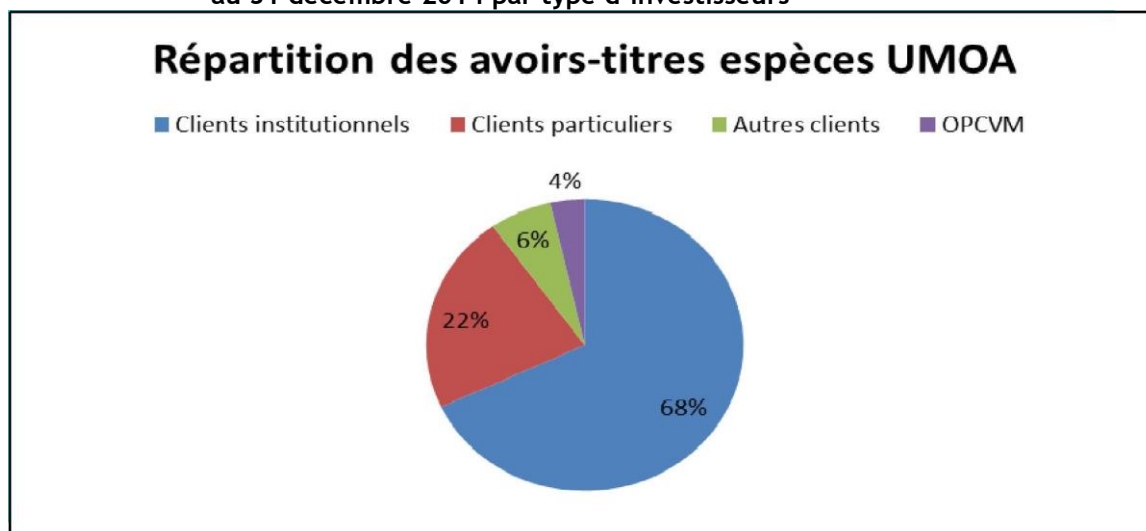
Les avoirs-titres et espèces détenus par les conservateurs pour le compte des clients UEMOA s'élèvent à 3 161,80 milliards de FCFA, en hausse de 09,37 % par rapport à leur montant de fin 2013. Ils représentent environ 88 % du montant global, contre 12 % pour les clients non-résidents.

Au 31 décembre 2014, le montant détenu par les clients institutionnels résidents s'élève à 2 151,61 milliards représentant 68 % du portefeuille des avoirs des clients de l'UEMOA. Ce montant est en hausse de 18,94 % par rapport à son niveau du 31 décembre 2013.

La part des clients particuliers et celle des autres clients représentent respectivement 22 % et 6 % du total du portefeuille des avoirs-titres et espèces des résidents UEMOA.

Les OPCVM sont les moins actifs avec un montant total des avoirs se chiffrant à 110,72 milliards, soit 4 % du total des avoirs-titres et espèces des clients UEMOA.

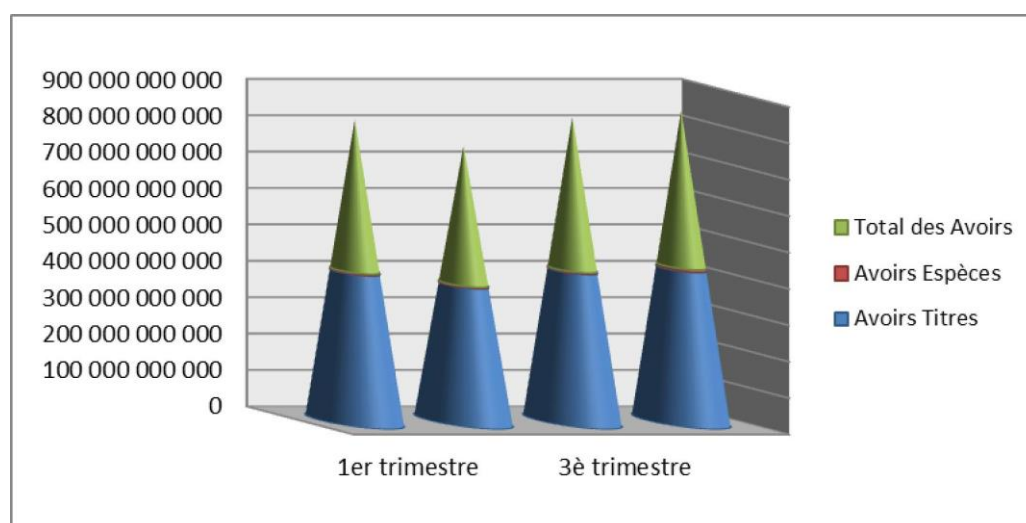
Graphique 2: Répartition des avoirs-titres et espèces des clients résidents de la zone UEMOA au 31 décembre 2014 par type d'investisseurs



Source : CREPMF

Enfin, le total des avoirs-titres et espèces des clients résidant hors UEMOA a légèrement baissé au cours de la période sous revue, passant de 379,05 milliards de FCFA à 425,92 milliards de FCFA. Ils représentent 5,71 % de la capitalisation boursière au 31 décembre 2014 (7 458,73 milliards de FCFA).

Graphique 3 : Évolution de la situation des avoirs-titres et espèces des clients hors UEMOA au cours de l'année 2014 en millions de FCFA



Source : CREPMF

2.4.7 Traitement des plaintes et réalisation des enquêtes

Aucune nouvelle plainte n'a été enregistrée au cours de la période sous

revue. 2.4.8 Sanctions

Le Conseil Régional n'a prononcé aucune sanction contre les intervenants agréés au cours de l'exercice 2014.

2.5 Contrôle et suivi des émetteurs

2.5.1 Suivi de la diffusion des informations périodiques

Conformément l'instruction 29/2001 du Conseil Régional, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de déposer auprès du Conseil Régional et de diffuser de manière effective et intégrale au Bulletin Officiel de la Cote (BOC) de la BRVM leurs informations périodiques. Ces publications concernent les informations trimestrielles semestrielles et annuelles et renseignent les investisseurs sur les performances réalisées par les émetteurs. Ces informations font l'objet de contrôles réguliers par le CREPMF, notamment (i) le respect des délais et du support de publication ; (ii) l'exhaustivité du contenu exigé par la réglementation ; (iii) la clarté, la cohérence et la pertinence de l'information publiée.

Ainsi, au cours de l'année 2014, les émetteurs ont procédé à la publication des états financiers concernant les premiers et troisièmes trimestres 2014, le premier semestre, des états financiers certifiés au titre de l'exercice 2013. Toutefois, les formalités de dépôt préalable auprès du CREPMF n'ont pas été respectées par tous les émetteurs.

▫ Informations trimestrielles

Les sociétés cotées sont tenues de publier au Bulletin Officiel de la Cote, un mois après la fin de chaque trimestre, un commentaire de la direction de la société sur l'évolution de l'activité ainsi que les incidences probables sur les résultats.

En 2014, sur les trente-sept (37) sociétés cotées, neuf (9) d'entre elles ont publié les informations requises dont quatre (4) avec retard au titre des informations trimestrielles au 31 mars 2014 et au 30 septembre 2014. Toutes les neuf sociétés se sont conformées au format de présentation requis.

Globalement, le taux de publication des informations trimestrielles par les sociétés cotées à la BRV reste encore très faible.

▫ Informations semestrielles

Au 31 octobre 2014, vingt-huit (28) sociétés cotées ont publié leurs informations financières semestrielles au titre du premier semestre 2014.

Ainsi, sur les douze (12) sociétés du secteur « Industrie », huit (08) ont publié, et ce dans le délai réglementaire, leurs informations financières du 1er semestre 2014 au Bulletin Officiel de la Cote (BOC).

Pour ce qui est du secteur « Services Publics », les quatre sociétés qui y figurent ont, toutes, publié leurs informations financières au titre du 1er semestre 2014.

Le secteur « Finance », a enregistré un taux de publication de 88 %. Avec les sociétés SGBCI, ETI, BICI CI, BOA-CI, BOA-NIGER, BOA-BENIN et BOA BURKINA-FASO qui ont publié leurs états financiers semestriels avant le 31 octobre 2014.

Des deux (2) entreprises du secteur « Transport », une a publié ses informations financières semestrielles au 30 juin 2014.

Trois (3) des quatre (4) sociétés du secteur « Agriculture » ont fait publier au BOC leurs informations financières du 1er semestre 2014, dans le délai réglementaire.

Les six (6) sociétés répertoriées dans le secteur « Distribution » ont toutes fait publier dans les délais réglementaires leurs informations financières au 30 juin 2014, au Bulletin Officiel de la Cote (BOC).

Enfin la SETAO, seule société inscrite au niveau du secteur « Autres secteurs » n'a pas publié ses informations financières semestrielles au 30 juin 2013.

S'il est à relever que le taux de diffusion des informations semestrielles reste élevé sur le marché financier, force est de constater que le format de diffusion des informations publiées n'est pas toujours conforme à celui prévue dans la Circulaire n°004/2010.

▫ Informations annuelles

Les sociétés faisant appel public à l'épargne (sociétés cotées, émetteurs d'obligations cotées) doivent publier au Bulletin officiel de la Cote de la BRVM et dans un journal habilité à recevoir les annonces légales, dans les quarante-cinq (45) jours suivant l'approbation des états financiers par l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires les documents suivants :

- les états financiers de synthèse sociaux approuvés, accompagnés des rapports des commissaires aux comptes ;
- les états financiers de synthèse consolidés, le cas échéant, accompagnés des rapports des commissaires aux comptes ;
- la décision d'affectation du résultat.

S'agissant des sociétés cotées, trente-cinq (35) sociétés cotées sur les trente-sept (37) ont publié au BOC de la BRVM leurs documents de fin d'exercice 2013. En ce qui concerne les deux (2) sociétés n'ayant pas satisfait à cette exigence, il y a lieu de relever que l'une est en cours de liquidation (TRITUTAF) et l'autre (MOVIS CI) a bénéficié d'une dérogation du tribunal.

S'agissant des émetteurs d'obligations, outre les filiales du Groupe BOA (cotées) qui détiennent également des lignes obligataires, seul le Port Autonome d'Abidjan a publié ses informations financières au titre de l'année 2013.

2.5.2 Suivi des franchissements de seuil

Par communiqué de presse du 15 septembre 2014, Qatar National Bank SAQ (QNB) a annoncé une participation additionnelle dans le capital de Ecobank Transnational Incorporated (ETI) portant ainsi sa participation totale dans le capital de ETI à 23,5 %. En octobre de la même année, le Groupe NEDBANK a réalisé une prise de participation au capital de ETI à hauteur de 20 %.

Le marché financier régional a donc enregistré au titre de l'exercice 2014, deux (2) franchissements de seuil à la hausse pour le compte d'une même société (ETI).

2.5.3 Informations occasionnelles

A la suite des fractionnements des titres SONATEL et ONATEL et respectivement les 23 novembre 2012 et 29 novembre 2013 à la faveur de l'adoption de l'Instruction n°48/2012 du Conseil Régional, l'année 2014 a été marquée par le fractionnement du titre SOLIBRA.

Le cours de négociation dudit titre est alors passé de 400 000 FCFA à 200 000 FCFA le 30 décembre 2014.

2.6 Activités du marché

2.6.1 Marché primaire

Depuis sa création, les principaux produits transigés sur le marché financier régional sont les actions et les obligations. Avec les réformes récentes enregistrées sur le marché financier au cours des quatre (4) dernières années, de nouveaux instruments comme le refinancement hypothécaire, la titrisation (Fonds Commun de Titrisation de Créances Sukuk) ont été mis en place et sont opérationnels.

En termes de levées de ressources sur le marché primaire, dix-sept (17) opérations financières ont été instruites et autorisées en 2014 pour 621,1 milliards de FCFA. Quinze (15) de ces opérations ont été réalisées et ont permis de mobiliser 741,89 milliards FCFA du fait d'une sursouscription totale de 23,4 % par rapport au montant total annoncé par les Emetteurs et singulièrement les émissions des Etats (+ 22,1 %).

Toutefois, en liaison avec le chevauchement de certaines opérations sur deux (2) années, au 31 décembre 2014, les ressources levées par les Etats (555,67 milliards de FCFA) et les autres émetteurs (203,9 milliards de FCFA) à travers les émissions de titres de créances et de capital autorisées au cours de l'année ont atteint 759,76 milliards de FCFA. Comparativement à 2013, les activités du marché primaire en 2014 ont progressé de 48,3 % du fait principalement de la forte hausse du niveau des émissions des Etats de l'Union, notamment les émissions de l'Etat de Côte d'Ivoire et du Sénégal mais aussi à celui des émissions de titres de capital, qui se situe à 30,56 milliards en 2014 contre 1,8 milliard de FCFA en 2013.

Il est à relever que la tendance de cinq cent (500) milliards de ressources levées en moyenne sur l'année, observée depuis 2011, est largement dépassée en 2014, avec un nouveau record depuis la création du marché en termes de levée de ressources.

L'année 2014 a donc été marquée par une quasi-prédominance des émissions de titres de créances sur le marché primaire, qui se chiffrent à 629,20 milliards de FCFA, soit 82,8 % des émissions totales de titres du marché primaire. Ces titres sont constitués des émissions souveraines pour un total de 455,67 milliards de FCFA, soit 72,4 % des titres de créances émis sur le marché primaire. En effet, deux (2) Etats de l'Union sont intervenus sur le marché financier régional pour quatre (4) appels public à l'épargne. Dans le détail, la Côte d'Ivoire a mobilisé 336,67 milliards de FCFA à travers deux (2) opérations. Le Sénégal a levé 118,99 milliards de FCFA pour 75 milliards recherchés et émis un produit de la Finance Islamique, dénommé FCTC SUKUK Etat du Sénégal 6,25 % 2014 - 2018 pour un montant levé de 100 milliards de FCFA.

La maturité moyenne des émissions de titres d'Etats s'est située à six (6) ans et 1/2 sur les trois (3) dernières années pour un taux annuel de 6,01 %. Toutefois, l'évolution des taux d'intérêt annuel moyens est en baisse (6,40 % en 2012, 6,33 % en 2013 et 5,68 % en 2014). Quant à la maturité, elle s'est rallongée passant de trois (3) à dix (10) ans en moyenne.

En 2014, les émissions de titres de dette publique sur le marché financier (655,67 milliards de FCFA) ont été plus faibles que les émissions d'obligations des Etats par adjudication sur le marché monétaire (1 048,9 milliards FCFA).

Sur le marché financier régional, l'encours des obligations est ressorti à 1 525,33 milliards FCFA à la fin de l'exercice 2014. Selon les statistiques de la BCEAO, au 31 décembre 2014, sur le marché monétaire, l'encours de la dette publique des Etats s'élevait à 3 221, 64 milliards de FCFA.

Contrairement aux années précédentes, les Organisations Régionales et Internationales ont bien animé le marché en 2014. Elles sont intervenues sur le marché financier régional, pour un montant global de 139, 53 milliards de FCFA. En ce qui concerne le secteur privé en 2014, quatre (4) sociétés ont réalisé des émissions obligataires sur le marché financier pour un montant total de 34,00 milliards de FCFA.

En outre, au titre des opérations de titres de capital, l'année 2014 a enregistré huit (8) interventions sur le marché financier régional, dont trois (3) opérations d'augmentation de capital par offre publique de vente d'actions des entités du Groupe BOA (BOA-Burkina Faso, BOA-Côte d'Ivoire et BOA-Sénégal) et quatre (4) opérations de placements étrangers des actions de groupes basés hors de l'Union auprès des salariés de leurs filiales basées dans l'UEMOA (Société Générale, TOTAL SA, Air liquide), pour un montant total de 647,59 millions de FCFA.

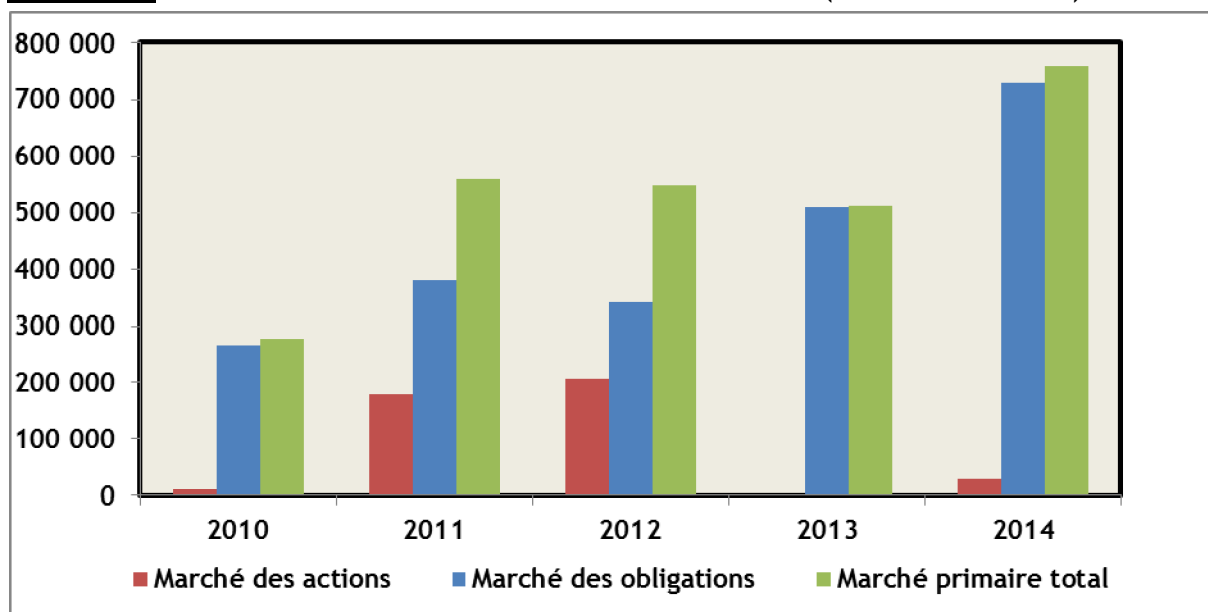
Au total, les Etats de l'Union continuent d'être les principaux intervenants du marché primaire.

Tableau 7: Emissions sur le marché primaire de 2010 à 2014 (en millions de FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014
Marché obligataire (a)	264 629	380 763	341 602	510 464	629 199
Etats	163 179	349 763	253 732	407 103	455 669
Organisations régionales et Internationales	42 000	-	43 370	39 362	139 531
Secteur privé	19 450	31 000	44 500	64 000	34 000
Secteur public marchand	40,000	-	-	-	-
Marché des actions (b)	11 340	178 590	207 838	1 817	30 561
Offres Publiques	10 826	178 419	207 734	1 650	29 914
Placements étrangers	514	171	104	167	648
Autres opérations sur capital	-	-	-	-	-
Epargne Collective (c)					100 000
Fonds Communs de Titrisation de Créances					100 000
Total (a) + (b) + (c)	275 969	559 353	549 440	512 281	759 761

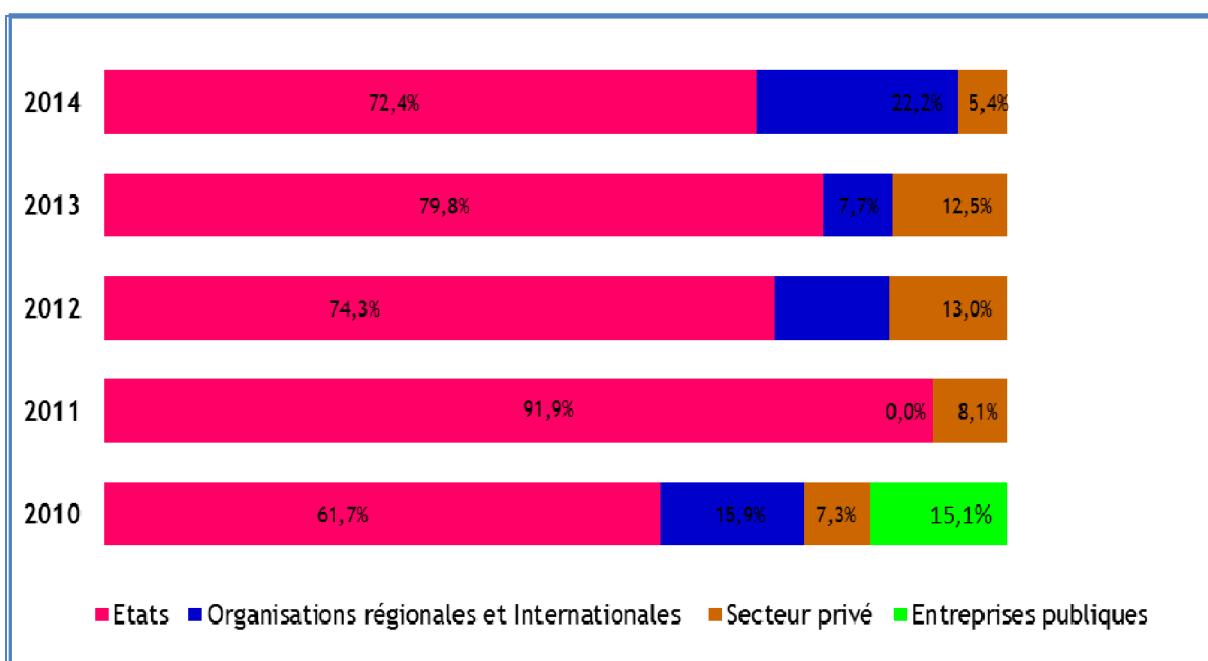
Source : CREPMF

Graphique 4 : Evolution de la levée des ressources de 2010 à 2014 (en millions de FCFA)



Source : CREPMF

Graphique 5 : Répartition par catégorie d'acteurs des levées de ressources sur le marché des obligations de 2010 à 2014



Source : CREPMF

- Les opérations sur titres de capital

Tableau 8 : Opérations sur titres de capital autorisées ou réalisées en 2014

Rubriques	Date dedécision	N° Visa	En millions de FCFA	
			Montant recherché	Montant réalisé
Opérations autorisées en 2013 et réalisées en 2014				
TOTAL PEGA 2013	12/08/2014	PEA/14-03	257	257
SOCIETE GENERALE PMAS 2013	23/04/2014	PEA/13-03	115	115
Total (I)			372	372
Opérations autorisées en 2014 et réalisées en 2014				
L'Air Liquide PEGI 2013	30/01/2014	PEA/14-01	144	144
SOCIETE GENERALE PMAS 2014	12/08/2014	PEA/14-02	132	132
Augmentation de capital BOA Sénégal	31/07/2014	OA /14-01	5 850	5 850
Augmentation de capital BOA Burkina Faso	18/08/2014	OA /14-02	6 000	6 000
Augmentation de capital BOA Côte d'Ivoire	21/11/2014	OA /14-03	6 000	6 000
Offre publique de vente d'actions de Total Sénégal	02/09/2014	OA/14-04	12 063	12 063
Total (II)			30 190	30 190
Total opérations réalisées (I+II)			30 551	30 551

Source : CREPMF

Légende de la première partie du numéro de visa

PEA : Placement Etranger d'Actions

OA : Offre publique de Vente d'Actions

- L'émission du Fonds Commun de Titrisation de Créances Sukuk Etat du Sénégal 6,50 % 2014 - 2018

Tableau 9 : Emission du Sukuk (En millions de FCFA)

Rubriques	Date de décision	N° Visa	Montant initial recherché	Montant mobilisé
Sukuk Etat du Sénégal 6,50 % 2014 - 2018	05/06/2014	FCTC/2014-01	100 000	100 000
TOTAL (I)			100 000	100 000

Source : CREPMF

Légende de la première partie du numéro de visa

FCTC : Fonds Commun de Titrisation de créances

□ Les émissions obligataires

Tableau 10 : Emprunts obligataires de l'année 2014 (En millions de FCFA)

Rubriques	Date de décision	N° Visa	Montant initial recherché	Montant mobilisé
Opérations autorisées en 2013 et réalisées en 2014				
SHELTER AFRIQUE 6,60 % 2014 - 2021	04/11/2013	EOP/13-04	10 000	10 000
CFAO MOTORS CI 6,75 % 2013-2019	10/12/2013	EP/13-04	7 500	7 500
Total (I)			17 500	17 500
Opérations autorisées en 2014 et réalisées en 2014				
PETRO IVOIRE 7 % 2014 - 2021	21/02/2014	EP/14-01	3 500	3 500
BIDC-EBID 6,75 % 2014-2021	30/01/2014	EOP/14-01	40 000	40 000
COLINA Particip. 6,75 % 2014 - 2021	23/04/2014	EP/14-02	7 500	7 500
TPCI 6,55 % 2014 - 2022	25/04/2014	EE/14-01	120 000	61 833
Etat du Sénégal 6,50 % 2014 - 2021	15/10/2014	EE/14-02	75 000	118 997
BOAD 5,95 % 2014 - 2021	17/11/2014	EOP/14-03	40 000	89 531
TPCI 3 % 2014 - 2024	14/11/2014	EE/14-03	160 000	274 839
CRRH-UEMOA 6,00 % 2014-2024	21/11/2014	EOP/14-04	15 000	15 500
Total (II)			471 000	611 699
Opérations autorisées en 2014 et non encore réalisées en 2014				
VILLE DE DAKAR 6,60 % 2015 - 2022	21/11/2014		20 000	-
Total (III)			20 000	-
TOTAL (I+II+III)			508 500	629 199

Source : CREPMF

Légende de la première partie du numéro de visa

EOP : Emprunt obligataire par placement privé

EE : Emprunt d'Etat

EP : Emprunt obligataire par placement privé

2.6.2 Marché secondaire



Siège de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) à Abidjan, en Côte d'Ivoire

▫ Admissions à la cote et augmentations de capital

Au cours de l'année 2014, la BRVM a enregistré, le 10 décembre 2014, une admission de 1 200 000 actions BOA-Sénégal pour une valeur de 38,7 milliards de FCFA.

Deux (2) augmentations de capital ci-après, ont été réalisées avec un volume total de 120 000 actions nouvelles, pour un montant global de 96,25 milliards de FCFA :

- le 18 septembre 2014, 100 000 nouvelles actions issues de l'augmentation de capital de la BOA-Niger par incorporation de réserves libres et émission d'actions nouvelles gratuites ;
- le 10 décembre 2014, 1 000 000 nouvelles actions de BOA-Burkina Faso par apport en numéraire.

Sur le marché obligataire, six (6) nouvelles lignes obligataires ont été enregistrées à la cote pour un montant total de 304,49 milliards de FCFA à savoir :

- le 13 février 2014, « TPBF.03 6,50 % 2013-2020 », pour un montant de 121,6 milliards de FCFA ;
- le 07 avril 2014, « CRRH UMOA 6 % 2013-2023 », pour un montant de 20,2 milliards de FCFA ;
- le 07 avril 2014, « ORAGROUP 6,75 % 2013-2019 », pour un montant de 15 milliards de FCFA ;
- le 23 avril 2014, « TPCI 6,30 % 2013-2018 », pour un montant de 97,685 milliards de FCFA ;
- le 04 juin 2014, « SHELTER AFRIQUE 6,60 % 2014-2020 », pour un montant de 10 milliards de FCFA ;

- le 21 juillet 2014, « BIDC-EBID 6,50 % 2014-2021 », pour un montant de 40 milliards de FCFA ;

Au total, le marché des obligations comptait, au 31 décembre 2014, trente-trois (33) lignes obligataires cotées, soit deux (2) lignes de moins par rapport au 31 décembre 2013.

■ Les radiations

Au titre du marché obligataire, huit (8) emprunts obligataires arrivés à échéance ont été radiés de la cote. Il s'agit de la radiation de la cote des emprunts ci-après :

- le 23 juin 2014, « BOA-Bénin 6,20 % 2009-2014 » ;
- le 23 juin 2014, « BOA-Burkina Faso 6,20 % 2009-2014 » ;
- le 23 juin 2014, « BOA-Côte d'Ivoire 6,20 % 2009-2014 » ;
- le 23 juin 2014, « BOA-Mali 6,50 % 2009-2014 » ;
- le 23 juin 2014, « BOA-Niger 6,50 % 2009-2014 » ;
- le 23 juin 2014, « BOA-SENEGAL 6,50 % 2009-2014 » ;
- le 05 août 2015, « TPCI 6,95 % 2009-2014 » ;
- le 21 novembre 2014, « SHELTER AFRIQUE 6 % 2008-2014 ».

Le compartiment « Actions » n'a enregistré aucune radiation.

■ L'évolution des indicateurs de performance

Les principaux indicateurs de performance de la BRVM ont connu une évolution notable au cours de l'année 2014.

Le tableau ci-après, retrace les indicateurs de performance de 2009 à 2014.

Tableau 11 : Indicateurs de performance de 2009 à 2014

Rubriques	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Volume des transaction	31732 630	31646 365	21919 489	40919 502	65664 659	111409 892
Valeur des transactions (*)	111,79	111,24	81,29	145,99	193,5	227,13
Capitalisation boursière (*)	3 331,00	3 928,65	3 875,15	4 863,19	6 706,20	7 458,73
Marché des actions (*)	2 807,75	3 471,19	3 117,13	4 031,38	5 633,40	6 319,72
Marché des obligations (*)	523,25	457,46	698,02	831,81	1 072,70	1 139,01
Indices boursiers						
BRVM 10	143,6	182,96	158,49	184,04	246,34	267,53
BRVM Composite	132,05	159,1	138,88	166,58	232,02	258,08
Sociétés et titres cotés						
Nombre de sociétés cotées	38	39	39	37	37	38
Nombre de lignes obligataires	33	31	28	29	35	33

Source : CREPMF

(*) : En milliards de FCFA

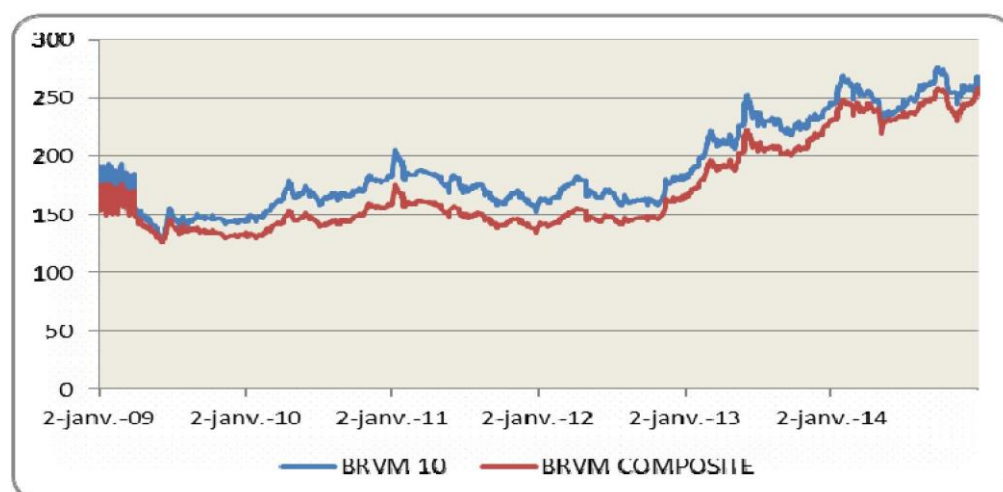
□ L'évolution des indices de la BRVM

Au 31 décembre 2014, l'indice BRVM 10 s'est situé à 267,53 points contre 246,34 points au 31 décembre 2013, soit une progression de 8,60 %. Au 31 décembre 2012, il était à 184,04 points. Quant à l'indice BRVM Composite, il s'est établi à 258,08 points au 31 décembre 2014, contre 232,02 points au 31 décembre 2013, soit une hausse de 11,23 %.

Ces indices ont connu leur plus haut niveau le 22 septembre 2014 en atteignant 276,33 points pour le BRVM 10 et 258,54 points pour le BRVM Composite, niveaux qui n'étaient pas observés depuis le premier trimestre 2008. Ils ont touché leur plus bas niveau de l'année 2014, le 06 mai 2014, jour au cours duquel l'indice BRVM 10 clôturait à 220,2 points contre 219,81 points pour l'indice BRVM Composite.

Globalement, les indices de référence de la BRVM ont connu une tendance haussière au cours de l'année 2014.

Graphique 6 : Evolution comparative des indices BRVM 10 et BRVM Composite (2009-2014)



Source : CREPMF

□ Les indices sectoriels

Tous les secteurs ont contribué à la performance du marché, excepté le secteur « Agriculture » qui, cette année encore, au vu de la conjoncture sur les marchés mondiaux de certains produits, a subi une dépréciation de son indice de 35,38 %, à 240,92 points. Ce recul du secteur « Agriculture » s'explique essentiellement par les chutes annuelles constatées sur les deux (2) principales valeurs dudit secteur, SAPH CI (-48,16 %) et SOBG CI (-40,37 %) en liaison avec la baisse des cours mondiaux du caoutchouc.

En revanche, six (6) indices sectoriels du marché des actions se sont affichés en hausse par rapport à leur niveau à la fin de l'exercice précédent. Il s'agit du "BRVM Autres Secteurs" (112,50 %), du "BRVM Transport" (53,79 %), du "BRVM Services Publics" (15,67 %), du "BRVM Finances" (13,94 %), du "BRVM Distribution" (10,44 %) et du "BRVM Industrie" (9,33 %), avec respectivement 419,75 points, 1 213,38 points, 705,25 points, 93,48 points, 296,96 points et 161,13 points.

Le tableau ci-après, présente l'évolution des indices sectoriels de 2009 à 2014 :

Tableau 12 : Evolution des indices sectoriels entre 2009 et 2014

Secteurs	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013
Secteur Industrie	96,01	93,06	77,54	94,64	147,38	161,13	9,33 %
Secteur Service public	352,09	432,42	350,12	435,92	609,72	705,25	15,67 %
Secteur Finances	53,3	64,22	51,83	57,35	82,04	93,48	13,94 %
Secteur Transport	236,31	238,14	239	348,78	788,99	1213,38	53,79 %
Secteur Agriculture	125,2	254,46	368,2	398,94	372,85	240,92	-35,38 %
Secteur Distribution	130,62	123,57	106,28	176,18	268,89	296,96	10,44 %
Autres Secteurs	61,73	57,1	59,26	103,7	197,53	419,75	112,50 %

Source : CREPMF

▫ La capitalisation boursière

La capitalisation boursière totale du marché a évolué dans le même sillage que les indices boursiers. Elle a progressé de 11,12 % pour s'établir à 7 458,73 milliards de FCFA en fin décembre 2014 contre 6 706,25 milliards de FCFA au 31 décembre 2013.

La capitalisation du marché des actions s'est établie à 6 319,72 milliards au 31 décembre 2014 contre 5 633,45 milliards au 31 décembre 2013, soit une hausse de 12,18 %.

La capitalisation du marché obligataire s'est inscrite en hausse depuis trois (3) ans. Elle a augmenté de 6,17 % entre les 31 décembre 2013 et 2014, en passant de 1 072,78 milliards à 1 139 milliards. Cette évolution est à mettre au compte de l'admission à la cote de nouveaux emprunts obligataires notamment les emprunts « TPBF 6,5 % 2013-2020 », « TPCI 6,30 % 2013-2018 », « SHELTER 6,60 % 2014-2021 », « CRRH-UEMOA 6,00 % 2013-2023 », « TPCI 6,5 % 2014-2022 », « ORAGROUP 6,75 % 2013-2018 » et « BIDC-EBID 6,50 % 2014-2021 ».

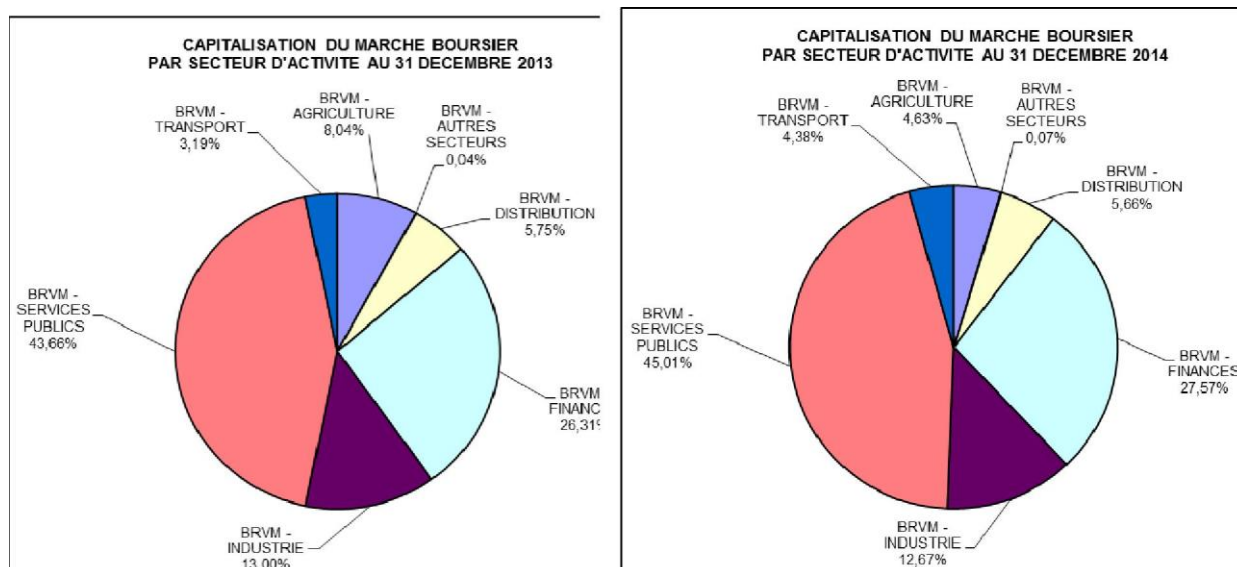
Le tableau et le graphique ci-après, résument l'évolution de la capitalisation boursière de la BRVM au cours de la période 2009-2014 :

Tableau 13 : Evolution des capitalisations boursières sectorielles (2009-2014)

Secteurs	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013
Industrie	478,46	463,96	386,6	470,17	732,18	800,5	55,73 %
Service public	1420,25	1744,27	1412,28	1758,4	2459,44	2844,77	39,87 %
Finances	566,11	768,98	763,96	1024,86	1482,42	1742,32	44,65 %
Transport	53,12	54,32	54,51	79,55	179,96	276,76	126,22 %
Agriculture	152,5	309,28	447,52	484,89	453,17	292,82	-6,54 %
Distribution	136,39	129,77	111,61	212,38	324,14	357,98	52,62 %
Autres Secteurs	0,67	0,62	0,65	1,13	2,15	4,57	90,27 %
Total	2 807,50	3 471,20	3 177,13	4 031,38	5 633,46	6 319,72	39,74 %

Source : CREPMF

Graphique 7 : Evolution de la capitalisation boursière par secteur d'activités en 2013 et 2014



Source : CREPMF

□ Le volume et les valeurs des transactions

Les volumes des transactions en 2014 s'établissent à 111,41 millions contre 65,66 millions l'année d'avant, soit une progression de 69,68 %.

Avec 58,30 % du volume transigé au cours de l'année 2014, le second trimestre a été plus prolifique. Le volume mensuel le plus important a été enregistré le mois d'août avec 23,45 millions de titres échangés, soit 21,05 % du volume total de l'année.

Les valeurs des transactions au cours de l'année 2014 quant à elles, s'élèvent à 227 milliards de FCFA au 31 décembre 2014 et représentent 117,36 % des valeurs des transactions à fin 2013 qui sont de 193 milliards de FCFA. Tout comme le volume transigé, le second semestre représente, à lui seul, 61,31 % du montant total des transactions de l'année 2014.

Cette situation de dynamisme des échanges est à mettre à l'actif du fractionnement de certains titres (SONATEL, ONATEL et SOLIBRA), à l'admission au compartiment actions d'une nouvelle société et des anticipations des investisseurs sur les perspectives de croissance de certaines sociétés cotées suite aux publications des résultats du premier semestre de l'année 2014.

Au total, les indices de la BRVM, la capitalisation boursière ainsi que les volumes et valeurs ont connu une tendance haussière en 2014.

2.7 Développement et promotion du marché financier régional

2.7.1 Actions relatives au financement des économies

Le Conseil Régional a apporté ses contributions aux travaux du Haut Comité Ad'hoc sur le financement des économies de l'Union, mis en place en juin 2012 par la Conférence des Chefs d'Etats de l'Union, et présidé par son Excellence Monsieur Alassane Ouattara. Ce Haut Comité est constitué des Ministres de l'Economie et des Finances des pays de l'UEMOA, du Président de la Commission de l'UEMOA, du

Gouverneur de la BCEAO, du Président de la BOAD et du Président du Conseil Régional.

En 2014, le Conseil Régional a participé aux réunions aussi bien à travers le Comité de Pilotage que le Comité du Suivi. En outre, sur les onze (11) actions restantes, une (1) seule n'a pas encore démarré, en occurrence celle relative à la coordination avec les Etats de l'Union des actions identifiées dans le cadre du financement des économies de l'Union. Les autres actions sont en cours de réalisation notamment l'amélioration du dispositif de contrôle du marché financier régional, l'amélioration du cadre réglementaire de diffusion de l'information, la proposition de politique plus volontariste pour amener les institutions financières et les grandes entreprises à se faire coter à la BRVM, etc.

2.7.2 Plan Stratégique 2014-2021 du marché financier régional

Le Conseil Régional, en partenariat avec l'ensemble des acteurs et intervenants du marché financier, a élaboré un Plan Stratégique du marché couvrant la période 2014-2021.

La mise en œuvre du Plan Stratégique devra permettre d'accroître la visibilité du marché, d'assurer sa promotion auprès des émetteurs et des investisseurs et d'améliorer son fonctionnement. Elle permettra également une meilleure régulation du marché, une surveillance renforcée des opérations et des intermédiaires en bourse ainsi qu'une bonne gestion des risques systémiques. Il s'agira, in fine, d'accroître la mobilisation des ressources par le marché financier en vue d'un financement des économies de l'Union.

Pour mobiliser les ressources nécessaires au financement des actions identifiées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique, le CREPMF, en collaboration avec le Secrétariat du Partenariat "la Finance au Service de l'Afrique", a organisé une table ronde des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) du marché financier régional de l'UMOA, les 18 et 19 novembre 2014 à Abidjan, au siège de la Banque Africaine de Développement (BAD).

A l'issue des deux (2) journées de travaux, les échanges ont permis l'identification des sources de soutiens financier et technique possibles pour la mise en œuvre du Plan ainsi que les obstacles éventuels à surmonter pour accéder à un tel soutien.

C'est ainsi que l'action de la Banque Africaine de Développement, qui a déclaré être très attentive au développement des marchés financiers en Afrique ainsi qu'aux attentes des acteurs du marché financier régional y compris le Conseil Régional, va principalement porter sur la consolidation du cadre réglementaire, l'amélioration des transactions et le renforcement du partage de l'information. Une première mission d'évaluation va, à cet effet, être organisée avant la fin du premier semestre 2015.

L'initiative de la Banque Mondiale (BM) et de la Société Financière Internationale (SFI) va essentiellement être concentrée autour des actions visant à l'amélioration du climat des affaires ainsi que la promotion du marché financier régional et le renforcement des capacités. Un soutien technique et financier est envisagé, particulièrement concernant le volet portant sur la facilitation de l'accès des PME / PMI au marché financier régional. La Banque Islamique de Développement et la Société Islamique pour le Développement du secteur privé ont offert une assistance technique et financière pour encourager le développement de nouveaux

produits financiers et de nouveaux compartiments en vue du développement du marché.

Le Fonds Monétaire International (FMI), l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) soulignent l'importance de l'initiative et envisagent l'identification d'axes de collaborations plus poussés à court terme.

Les avis concordent sur l'importance d'éviter la duplication des initiatives, ceci afin d'uniformiser les efforts et d'en maximiser l'impact. C'est à ce titre que le Secrétariat du Partenariat pour la Finance au Service de l'Afrique (MFW4A) a été désigné pour coordonner les efforts de soutien et les rencontres bilatérales entre le CREPMF et les Partenaires Techniques et Financiers.

2.7.3 Promotion du Marché Financier

Au titre des actions de promotion du marché financier régional, le Conseil Régional a organisé, le 19 mai et le 26 juillet 2014 à Niamey (Niger), une rencontre d'échanges avec les opérateurs économiques nigériens et un séminaire à l'attention des Secrétaires Généraux des Ministères du Niger.

Les questions relatives au financement des composantes de certains programmes comme l'Initiative 3N, le programme Niamey-Niala et la participation effective des acteurs du secteur financier nigérien au marché financier, étaient au cœur des échanges.

2.8 Relations internationales et partenariats

Depuis sa création, le Conseil Régional a inscrit son action dans une perspective internationale. Au sein des Organisations Internationales et Régionales, le Conseil Régional a continué à assurer en 2014 une présence active dans les débats relatifs à la régulation.

2.8.1. Coopération internationale

Au plan multilatéral, le Conseil Régional a participé activement aux différents travaux menés à l'échelle internationale, en matière de régulation des marchés financiers notamment au sein de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV).

Le Conseil Régional a ainsi participé à la 39ème conférence annuelle de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) en septembre 2014, à Rio de Janeiro (Brésil). En outre, le Conseil Régional a organisé les 3 et 4 juin 2014 à Abidjan (Côte d'Ivoire) la 13ième réunion annuelle de l'IFREFI.

2.8.2. Coopération régionale

▫ Comité de Stabilité Financière

Outre ses activités traditionnelles de contrôle et de surveillance du marché, le Conseil Régional a poursuivi sa participation aux travaux du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA (CSF) présidé par le Gouverneur de la BCEAO. Ledit Comité regroupe les représentants des Etats de l'Union, la Commission Bancaire de l'UMOA, la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), le Conseil Régional

de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) et la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA).

Le CSF a tenu sa septième réunion ordinaire, le 04 décembre 2014, dans les locaux du siège de la BCEAO. Les travaux ont essentiellement porté sur :

- l'examen de l'évolution récente de l'environnement macro financier ;
- l'approbation du rapport annuel du Comité au titre de l'année 2013 ;
- la signature de la Charte relative à la coopération entre les Autorités de supervision du système financier ;
- l'examen de l'état d'avancement des travaux relatifs à la cartographie des risques du système financier de l'Union.

A la suite de l'examen de l'évolution récente de l'environnement macro financier, le Comité a insisté sur l'importance à attacher aux risques qui pèsent sur l'économie mondiale et leurs conséquences éventuelles sur celle de l'Union. Au titre du marché financier régional, il a préconisé d'accélérer la mise en œuvre des actions relatives au plan stratégique 2014-2021 dudit marché.

Par ailleurs, la signature de la Charte relative à la coopération entre les Autorités de supervision membres du CSF-UMOA va permettre principalement d'améliorer les échanges d'informations entre superviseurs en vue du renforcement de la surveillance macro prudentielle dans l'Union.

▫ **West African Capital Market Integration Council**

Les travaux de réflexion du processus d'intégration des marchés financiers de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) conduit sous les auspices du West African Capital Market Integration Council (WACMIC) se sont poursuivis au cours de l'année 2014.

Deux (2) réunions du Comité Technique se sont tenues aux dates ci-après :

- du 26 au 28 février 2014, à Abuja, Nigéria ;
- du 7 au 10 mai 2014 à Calabar, Nigéria.

S'agissant de la réunion du Conseil, elle s'est tenue les 31 mars et 1^{er} avril 2014, à Abidjan, Côte d'Ivoire. Les autres rencontres initialement prévues au cours du troisième et quatrième trimestre de l'année 2014 n'ont pu se tenir en raison de la situation sanitaire qui prévalait au sein de la CEDEAO.

Au cours des travaux, les thèmes suivants ont été abordés :

- la résolution des conflits entre les parties-prenantes des différentes juridictions ;
- la question du rapatriement des fonds liés aux investissements effectués ;
- la dématérialisation des valeurs mobilières et/ou titres financiers ;
- l'harmonisation des règles et procédures d'admission à la cote d'une bourse des valeurs ;
- la formation des opérateurs de marché ;

- les standards comptables et financiers et la diffusion de l'information ;
- les règles et procédures d'accès d'un marché par un opérateur non résident.

2.8.3. Participations aux rencontres sous-régionales

Dans le cadre des activités de l'Union, le Conseil Régional a pris part aux réunions ci-après :

○ Réunions des instances décisionnelles de l'Union

- le 27 mars 2014, à la réunion ordinaire du Conseil des Ministres de l'UMOA à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) ;
- le 28 juin 2014, à la réunion ordinaire du Conseil des Ministres de l'UMOA à Dakar (Sénégal) ;
- le 24 septembre 2014, à la réunion ordinaire du Conseil des Ministres de l'UMOA à Lomé (Togo) ;
- le 22 décembre 2014, au Conseil des Ministres de l'UMOA à Cotonou (Bénin).

○ Réunions du Secrétariat Conjoint des Organes et Institutions communautaires (Commission de l'UEMOA/BCEAO/BOAD/CREPMF) consacrées à la :

- (i) Préparation de la 18^{ième} Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA : - du 11 au 13 juin 2014, à Ouagadougou (Burkina-Faso);
- du 21 au 23 juillet 2014 à Lomé (Togo) ;
 - du 03 au 05 décembre 2014, à Ouagadougou (Burkina-Faso).

○ Réunions du Comité de Suivi des actions identifiées dans le rapport du haut comité ad' hoc sur le financement des économies de l'Union

- le 25 mars 2014, à Abidjan, à la réunion du Comité de suivi des actions identifiées dans le cadre du financement des économies des Etats membres de l'UMOA.

III. SITUATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU CONSEIL REGIONAL

3.1 Situation Administrative

L'évolution du nombre des acteurs et l'accroissement des opérations du marché financier régional influent systématiquement sur les activités du Conseil Régional. Ces changements nécessitent un renforcement, au fur et à mesure, des effectifs et des compétences.

Le tableau ci-dessous, présente l'évolution des effectifs du Secrétariat Général du Conseil Régional au cours des six (6) dernières années.

Tableau n° 14 : Evolution des effectifs

Catégorie Professionnelle	Nombre					
	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12	31/12/13	31/12/14
Employés	6	6	6	6	6	5
Cadres Moyens	7	7	7	8	7	7
Cadres Supérieurs	13	11	11	12	14	15
Directeurs	3	4	5	5	5	4
Total	29	28	29	31	32	31

L'effectif du Secrétariat Général est passé de vingt-neuf (29) à trente-trois (31) agents, le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2014. La faible évolution de l'effectif du CREPMF s'explique par une variation entre le recrutement de neuf (9) nouveaux agents et le départ de sept (7) agents au cours de la période.

La configuration du personnel du Secrétariat Général au 31 décembre 2014 se présente comme suit :

- **Contrôle Général**
: - 1 Directeur.
- **Direction des Emetteurs (DE)**
- 1 Directeur ;
- 3 Cadres Supérieurs ;
- 1 Assistante de direction.
- **Direction des Acteurs (DA)**
: - 1 Directeur ;
- 7 Cadres Supérieurs ;
- 1 Assistante de direction.
- **Direction de l'Administration et de la Comptabilité (DAC)**
: - 1 Directeur ;
- 1 Cadre Supérieur ;
- 1 Secrétaire chargée du protocole ;
- 2 Agents d'appui (Standardiste, Machiniste) ;
- 2 Chauffeurs - Employés.
- **Service des Systèmes d'information et de la Communication (SSIC)** : - 1 Chef de Service ; - 1 Cadre Supérieur ; - 1 Assistant Informaticien.
- **Service du Patrimoine et des Services Généraux**
- 1 Cadre Supérieur.
- **Service Juridique**
- 1 Chef de service.
- **Service du Budget** :
- 1 Chef de Service.

- **Autres agents**

- 2 Assistantes de direction ;
- 1 Secrétaire de direction.

3.2 Situation Financière

Le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) a arrêté ses états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014, en sa session du 21 août 2015 à Niamey.

Conformément aux dispositions de l'article 47 du Règlement financier, ces états financiers sont soumis à l'approbation du Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) à Niamey, le 29 septembre 2015.

3.2.1 Comptes de bilan

L'évolution de la situation patrimoniale du CREPMF sur la période 2013-2014 est retracée dans le tableau ci-après :

Tableau 15 : Bilan du CREPMF en grandes masses (en milliers de FCFA)

Intitulé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	
			Montant	Pourcentage
ACTIF				
Actif immobilisé	700 500	702 700	-2 200	-0,3 %
Actif circulant	1 019 156	727 331	291 825	40,1 %
Trésorerie - Actif	467 767	478 876	-11 109	-2,3 %
Total Actif	2 187 423	1 908 907	278 516	14,6%
PASSIF				
Ressources stables	1 853 027	1 738 345	114 682	6,6 %
Passif circulant	334 396	170 562	163 834	96,1 %
Total Passif	2 187 423	1 908 907	278 516	14,6%

Source : CREPMF

Le total du bilan passe de 1 908,9 millions de FCFA, au 31 décembre 2013, à 2 187,4 millions de FCFA, au 31 décembre 2014, soit une hausse de 278,5 millions de FCFA, correspondant à un taux de 14,6 %.

Cette augmentation résulte principalement de la hausse de l'actif circulant et du passif du bilan.

Au niveau de l'actif, cette augmentation est principalement liée :

- à la diminution de l'actif net immobilisé de 2,2 millions, soit 0,3 % en raison de la baisse des immobilisations incorporelles accompagnée d'une augmentation des immobilisations corporelles et financières ;
- à une augmentation de l'actif circulant de 291,8 millions de FCFA, soit 40,1 % résultant simultanément de la hausse des stocks, des autres créances et des créances clients ;

- à une baisse de la trésorerie - actif qui passe de 478,8 millions de FCFA, au 31 décembre 2013, à 467,7 millions de FCFA, au 31 décembre 2014, soit 2,3 %.

Au niveau du passif, l'augmentation s'explique essentiellement par :

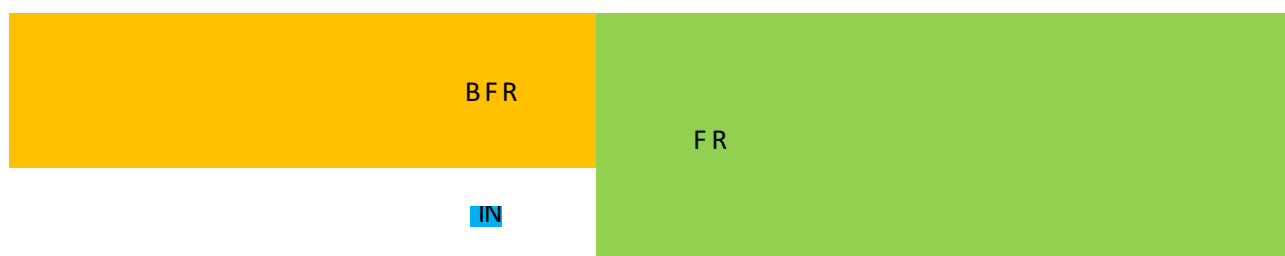
- une hausse des ressources stables de 6,6 %, soit un montant de 114,6 millions de FCFA, liée au résultat de l'exercice, à la provision pour les retraites ainsi qu'au report à nouveau de l'exercice écoulé (bénéfice) combiné à une baisse des subventions d'investissement.
- une hausse du passif circulant de 168,8 millions de FCFA, soit 96,1 %, principalement liée aux dettes d'investissement, d'exploitation et aux provisions pour droits à congés accumulés au 31 décembre 2014.

L'analyse de la structure financière du CREPMF fait ressortir les commentaires ci-après :

- le Fonds de Roulement (FR) est positif et s'élève à 1 152,5 millions de FCFA (1 035,6 millions de FCFA en 2013) ;
- le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) est également positif et se chiffre à 684,7 millions de FCFA (556,7 millions de FCFA en 2013). L'analyse de ce Besoin en Fonds de Roulement (BFR) montre que le cycle d'exploitation ne s'autofinance pas du fait principalement du délai de règlement des créances du CREPMF par les acteurs du marché ;
- La Trésorerie (T) nette reste positive et atteint 467,7 millions de FCFA en 2014 (478,8 millions de FCFA en 2013).

Au total, la situation financière du CREPMF est bonne.

Graphique 8 : Schéma synthétique de la situation financière du CREPMF



Source : CREPMF

3.2.2 Compte de résultat

L'évolution du compte de résultat du CREPMF de 2013 à 2014 est la suivante :

Tableau 16 : Compte de résultat du CREPMF en grandes masses (en milliers de FCFA)

Intitulé	Exercice 2014	Exercice 2013	Variations	
			Montant	Pourcentage
Activité d'exploitation				
Charges d'exploitation	2 176 028	1 659 550	516 478	31,1 %
Achats	45 043	32 453	12 590	38,8 %
Transports	245 152	182 237	62 915	34,5 %
Services extérieurs	543 714	351 236	192 478	54,8 %
Autres charges	140 223	113 025	27 198	24,1 %
Charges de personnel	991 719	791 917	199 802	25,2 %
Dotations aux amortissements et aux provisions	210 177	188 682	21 495	11,4 %
Produits d'exploitation	2 210 244	2 048 487	161 757	7,9 %
Ressources propres	1 967 835	1 770 408	197 427	11,2 %
Subventions d'exploitation	237 500	250 000	-12 500	-5,0 %
Autres produits d'exploitation	4 909	28 079	-23 170	-82,5 %
Résultat d'exploitation	34 216	388 937	-354 721	-91,2 %
Activité financière				
Charges financières	0	0	0	
Produits financiers	1 807	1 619	188	11,6 %
Résultat financier	1 807	1 619	188	11,6 %
Hors activités ordinaires (HAO)				
Charges HAO	-	-	-	
Produits HAO	90 146	142 536	-52 390	-36,8 %
Résultat HAO	90 146	142 536	-52 390	-36,8 %
Total des charges	2 176 028	1 659 550	516 478	31,1 %
Total des produits	2 302 196	2 192 642	109 554	5,0 %
Résultat net de l'exercice	126 168	533 092	-406 924	-76,3 %

Source : CREPMF

Les produits d'exploitation augmentent globalement de 161,7 millions de FCFA (+7,9 %) et découlent essentiellement de l'accroissement des ressources propres du CREPMF. Quant aux charges d'exploitation, elles augmentent de 516,4 millions de FCFA (+31,1 %) entre les deux exercices en liaison avec le niveau d'activités de l'Organe en 2014. Le résultat d'exploitation qui en découle est en baisse de 354,7 millions de FCFA, soit un taux de 91,2 %.

Le résultat net de l'exercice est bénéficiaire de 126,1 millions de FCFA. Il en baisse de 406,9 millions FCFA (-76,3 %) par rapport à l'exercice précédent.

3.2.3 Contrôle de la Cour des Comptes

En application des dispositions de l'article 17 de l'Annexe portant composition, organisation, fonctionnement et attributions du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, la Cour des Comptes de l'UEMOA a procédé au contrôle des comptes du CREPMF pour l'exercice 2014, du 07 au 18 avril 2015.

A l'issue de ses vérifications et après avoir formulé certaines recommandations dans son rapport de contrôle, la Cour des Comptes a certifié, sous réserve des observations formulées, que les comptes du CREPMF au titre de l'année 2014 sont fiables et ne comportent pas d'anomalie significatives, ni de charge à caractère substantiel due à des erreurs ou à des fraudes.

Aussi, les opérations afférentes à l'exercice 2014 sont régulières et les états financiers du CREPMF clos le 31 décembre 2014 reflètent une image fidèle de la situation financière, du résultat ainsi que du patrimoine de l'Organe.

ANNEXES

Annexe 1 : Organisation du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers

CONSEIL REGIONAL **2014**

PRESIDENT
M. Jeremias PEREIRA

Membres Permanents

- Gouverneur de la BCEAO :
M. Tiémoko Meyliet KONE
- Président de la COMMISSION
DE L'UEMOA : M. Cheickhe
Hadjibou SOUMARE

Représentants des Etats

- BENIN : M. Houéssou HADONOU
- BURKINA FASO : M. Sié Philippe Aimé PALENFO
- CÔTE D'IVOIRE : M. Jacques Konan ASSAHORE
- GUINEE BISSAU : M. Jérémias PEREIRA
- MALI : M. Sidi Mohamed TRAORE
- NIGER : Baaré MARANKAN BADAGE
- SENEGAL : M. Babacar CISSE
- TOGO : M. Komlan KOSSI

Autres membres

- Expert-Comptable : M. Taibou MBAYE
- Magistrat : M. Fernando Jorge RIBEIRO

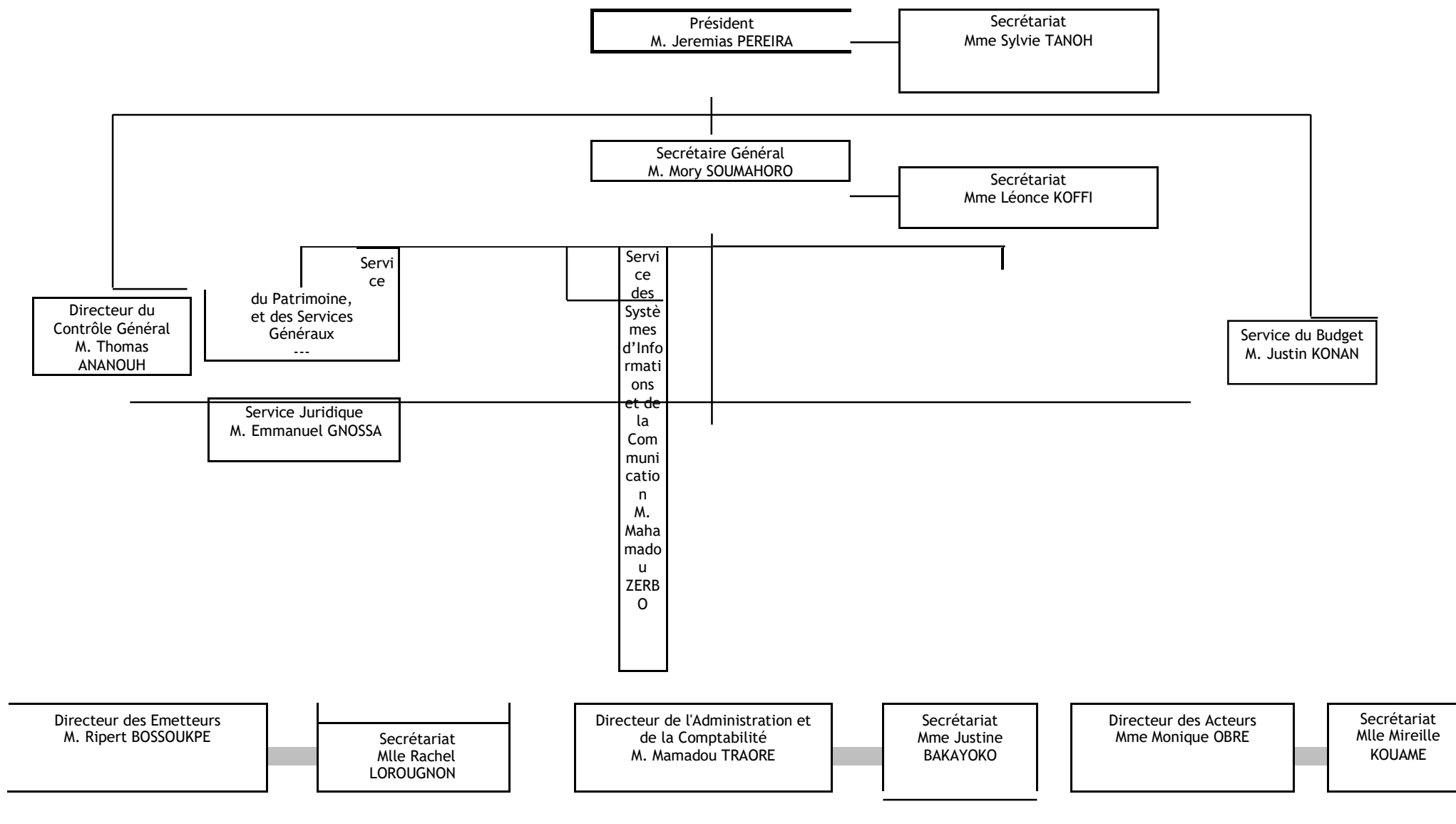
Comité Exécutif

- M. Jeremias PEREIRA
- M. Tiémoko Meyliet KONE
- M. Babacar CISSE
- M. Komlan KOSSI

Secrétariat Général

- M. Mory Soumahoro

Annexe 2 : Organigramme fonctionnel du Secrétariat Général du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers au 31 décembre 2014



Service des Opérations Financières M. Harouna OUEDRAOGO	Service de l'Information Financière et du Développement du Marché M. Sassou HUNZUNKEN	Service de la Comptabilité M. Ismahinla OJO	Service de l'Administration et du Personnel ---	Service des Habilitations et du Contrôle des Acteurs M. Moctar MAINASSARA	Service de la Surveillance du Marché M. Dramane DIARRA
---	---	---	--	---	--

Annexe 3: Missions d'inspection réalisées en 2014

N°	STRUCTURE	PAYS	MISSION		
			DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	TYPE DE CONTROLE
1	BTCC SGBCI	Côte d'Ivoire	07/04/14	15/04/14	Global - sur place
2	EMR-WARA	Sénégal	15/05/14	23/05/14	Global - sur place
3	SGI CGF BOURSE		26/05/14	04/06/14	Global - sur place
4	SOGEBOURSE	Côte d'Ivoire	12/05/14	20/05/14	Global - sur place
5	BICI BOURSE		22/04/14	30/04/14	Global - sur place
6	SGA2E/FCP CIE et SODECI		21/05/14 10/11/14	30/05/14 14/11/14	Global - sur place
7	BRVM		17/07/14	23/07/14	Spécifique - sur place
8	DC/BR		10/07/14	16/07/14	Spécifique - sur place
9	SGO BNI Gestion/8 FCP		15/12/14	16/12/14	Thématique - sur place
10	SGA2E/2FCP		19/12/14	19/12/14	Thématique - sur place
11	SGO EAM/4FCP		17/12/14	18/12/14	Thématique - sur place
12	SOGEBOURSE		17/12/14	17/12/14	Thématique - sur place
13	BICI BOURSE		15/12/14	16/12/14	Thématique - sur place
14	EDC		17/12/14	18/12/14	Thématique - sur place

Annexe 4 : Bilan au 31 décembre 2014 du CREPMF
(en milliers de FCFA)

Libellés	Exercice 2014	Exercice 2013	Variations
ACTIF	2 187 423	1 908 907	15%
Actif immobilisé	700 500	702 700	-0,31%
dont immobilisations corporelles	304 091	299 339	1,59%
Actif circulant	1 019 156	727 331	40,12%
dont créances et emplois assimilés	864 087	591 893	45,99%
Trésorerie actif	467 767	478 876	-2,32%
Ecart de conversion actif			
PASSIF	2 187 423	1 908 907	14,59%
Capital			
Réserves			
Report à nouveau	1 380 433	847 341	62,91%
Résultat net	126 168	533 092	-76,33%
Autres capitaux propres	346 426	357 912	-3,21%
Capitaux propres	1 853 027	1 738 345	6,60%
Dettes financières			
Ressources stables	1 853 027	1 738 345	6,60%
Passif circulant	334 396	170 562	96,06%
Trésorerie passif			

Annexe 5 : Compte de Résultats au 31 décembre 2014 du CREPMF
(en milliers de FCFA)

Libellés	Exercice 2014	Exercice 2013	Variations
Travaux, Services vendus	1 967 835	1 770 408	11,15%
Autres achats	48 579	37 933	28,07%
Variations de stocks (+ ou -)	- 3 535	- 5 480	-35,49%
Transports	245 152	182 237	34,52%
Services extérieurs	543 714	351 236	54,80%
Autres charges	140 223	113 025	24,06%
Subventions d'exploitation	237 500	250 000	-5,00%
Autres produits	4 909	28 079	-82,52%
Valeur ajoutée	1 236 111	1 369 536	-9,74%
Charges de personnel	991 719	791 916	25,23%
Excédent brut d'exploitation	244 393	577 619	-57,69%
Dotations aux amortissements et aux provisions	210 177	188 682	11,39%
Résultat d'exploitation (+ ou -)	34 215	388 937	-91,20%
Résultat financier (+ ou -)	1 807	1 619	11,61%
Résultat des activités ordinaires (+ ou -)	36 022	390 555	-90,78%
Résultat Hors Activités Ordinaires (HAO) (+ ou -)	90 146	142 537	-36,76%
RESULTAT NET (+ ou -)	126 168	533 092	-76,33%

Annexe 6 : Tableau d'évolution du nombre d'acteurs entre 2010 et 2014

ACTEURS	ANNEES					
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Bourse	1	1	1	1	1	1
Dépositaire Central/Banque de Règlement	1	1	1	1	1	1
Sociétés de Gestion et d'Intermédiation	21	22	21	21	21	21
Sociétés de Gestion de Patrimoine	2	1	1	1	1	1
Sociétés de Gestion d'OPCVM	8	8	10	13	14	16
SICAV	1	1	1	2	2	2
Organismes de Placement FCP	16	18	21	31	39	55
Collectif						
FCTC	0	0	0	1	1	1
Banques Teneurs de Comptes / Conservateurs	4	4	6	6	6	6
Apporteurs d'Affaires	4	6	7	8	7	7
Agence de notation	0	0	0	2	2	2
Garants	0	0	1	2	2	4
TOTAL	58	62	70	89	97	117

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	2
LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES	5
LISTE DES ANNEXES	5
FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2014.....	6
ORGANISATION ET COMPOSITION DU CONSEIL REGIONAL.....	7
I. CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER.....	10
1.1 Evolution de l'environnement économique mondial et sous-régional.....	10
1.2 Evolution des marchés financiers internationaux.....	12
1.3 Evolution des marchés financiers africains	12
II. PRESENTATION GENERALE DU CREPMF ET DE SES ACTIVITES	12
2.1 Missions et Pouvoirs du CREPMF	12
2.2 Gouvernance au 31 décembre 2014.....	13
Réunions des organes délibérants	14
2.3 Activités de régulation du Conseil Régional	15
2.3.1 Approbation des Commissaires aux Comptes.....	15
2.3.2 Délivrance de cartes professionnelles	15
2.3.3 Agrément des intervenants.....	16
2.4 Contrôle des acteurs du marché	19
2.4.1 Contrôle des Structures Centrales (BRVM et DC/BR)	19
2.4.2 Contrôle des intervenants commerciaux	21
2.4.3 Surveillance des Garants sur le marché financier.....	22
2.4.4 Suivi des Agences de Notation	23
2.4.5 Surveillance du marché.....	24
2.4.6 Contrôle des avoirs-titres et espèces des clients	24
2.4.7 Traitement des plaintes et réalisation des enquêtes	25
2.4.8 Sanctions.....	25
2.5 Contrôle et suivi des émetteurs	26
2.5.1 Suivi de la diffusion des informations périodiques	26
2.5.2 Suivi des franchissements de seuil	27
2.5.3 Informations occasionnelles	27
2.6 Activités du marché	28

2.6.1 Marché primaire	28
2.6.2 Marché secondaire.....	32
2.7 Développement et promotion du marché financier régional	37
2.7.1 Actions relatives au financement des économies.....	37
2.7.2 Plan Stratégique 2014-2021 du marché financier régional.....	38
2.7.3 Promotion du Marché Financier	39
2.8 Relations internationales et partenariats	39
2.8.1. Coopération internationale	39
2.8.2. Coopération régionale	39
2.8.3. Participations aux rencontres sous-régionales	41
III. SITUATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU CONSEIL REGIONAL	41
3.1 Situation Administrative	41
3.2 Situation Financière.....	43
3.2.1 Comptes de bilan.....	43
3.2.2 Compte de résultat	45
3.2.3 Contrôle de la Cour des Comptes	46
ANNEXES	47
Annexe 1 : Organisation du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers....	48
Annexe 2 : Organigramme fonctionnel du Secrétariat Général du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers au 31 décembre 2014	49
Annexe 3: Missions d'inspection réalisées en 2014.....	50
Annexe 4 : Bilan au 31 décembre 2014 du CREPMF	51
Annexe 5 : Compte de Résultats au 31 décembre 2014 du CREPMF.....	52
Annexe 6 : Tableau d'évolution du nombre d'acteurs entre 2010 et 2014	53